LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 22 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1970 — PRIX. 10¢

Changement à la Direction

L'essor continue

"Les changements que nous venons d'apporter à la direction de La Liberté et le Patriote cadrent bien avec les transformations et les orientations nouvelles que l'on a apportées jusqu'ici au journal", a déclaré le président de Presse-Ouest Ltée, Me Rhéal Teffaine, au cours d'une interview où il a annoncé ce matin la nomination de M. Gérald Dorge au poste de directeur gérant de La Liberté et le Patriote. M. Dorge remplace M. Maurice Gauthier et entrera en fonction le 15 septembre. (Voir article en page 3)

M. Teffaine a dit que c'était avec regret que les directeurs de Presse-Ouest Ltée avaient accepté la démission de M. Gauthier afin de lui permettre d'accéder au poste de directeur provincial de la Division des coopératives et des caisses de crédit. Selon M. Teffaine, cette nouvelle fonction permettra à M. Gauthier de rendre d'importants services dans la fonction publique provinciale.

Quant à ce qui concerne le fonctionnement de La Liberté et le Patriote, M. Teffaine a affirmé: "La présence de M. Dorge à la gérance constitue pour le journal une précieuse acquisition. Sa jeunesse et son dynamisme sont des facteurs importants qui aideront notre hebdomadaire à réaliser de plus en plus ses objectifs."

Le président de Presse-Ouest estime que La Liberté et le Patriote doit suivre de très près tous les événements qui marquent la vie des provinces de l'Ouest. "Le journal doit exprimer le point de vue francophone, d'expliquer M. Teffaine. Et à ce propos, il se doit de surveiller d'un oeil vigilant ce que répand la presse anglophone afin d'y apporter des rectifications. Il ne suffit pas de diffuser la nouvelle. Il faut en faire une évaluation propre à la mentalité francophone."

M. Teffaine a annoncé à ce propos, que, d'ici peu, le Conseil de Direction et les responsables de la Rédaction de La Liberté et le Patriote se rencontreront pour préciser ensemble de nouvelles formules de reportage qui répondraient mieux au rôle d'un hebdomadaire.

"Notre hebdomadaire, a expliqué M. Teffaine tout en précisant que c'était là une opinion strictement personnelle, doit non seulement donner une synthèse de la nouvelle mais permettre également au reporter d'y apporter son évaluation personnelle."

"J'espère donc, a-t-il ajouté, que nous parviendrons à trouver le moyen de donner un aperçu complet de la situation et une bonne analyse des événements, mariant ainsi la nouvelle proprement dite aux réactions qu'elles devraient susciter chez le lecteur."

Le P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., a été confirmé dans son poste de rédacteur en janvier dernier, lorsque la propriété du journal est passée de Canadian Publishers Ltd à Presse-Ouest Ltée. Depuis le début de juillet, le montage du journal est fait au bureau même de La Liberté et le Patriote tandis que l'impression a été confiée à Reliance Press de Transcona.



P. Jean-Paul AUBRY, O.M.I.
Rédacteur,
La Liberté et le Patriote



M. Gérald DORGE ,
Directeur-gérant,
La Liberté et le Patriote



Me Rhéal TEFFAINE,
Président,
Presse-Ouest Ltée

L'EMPLACEMENT DU CENTRE CULTUREL EST CHOISI P. 16

Déménagement et tirage

Le service de rédaction et d'administration de La Liberté et le Patriote vient de déménager pour la seconde fois en moins de deux mois. Mais cette fois, c'est définitif. Nous avons enfin intégré des bureaux permanents à l'étage supérieur de l'édifice C.K.S.B., au 607, rue Langevin, à St-Boniface.

Notre adresse postale et nos numéros de téléphone restent inchangés: Boîte Postale 96, St-Boniface; tél: 247-4823 et 247-4824.

Mais un déménagement, ça dérange toujours. Voilà ce qui explique pourquoi le présent numéro se résume à un seul cahier, de 16 pages cependant. Tout reviendra au normal la semaine prochaine. Nous espérons que les Postes auront alors réglé leur conflit et que les presses de notre imprimeur ne flancheront pas à la dernière minute comme cela est arrivé la semaine dernière. On n'a rien sans peine, a-t-on coutume de dire en de telles circonstances. Nos sympathiques lecteurs sauront comprendre ces contre-temps et nous garder quand même leur intérêt et leur appui.

Inauguration officielle du musée

Le dimanche 13 septembre, un événement historique se déroulera dans la paroisse de La Broquerie. Il s'agit de la bénédiction et de l'ouverture officielle d'un modeste musée local qui a pour thème: Notre Petite Histoire.

Dans ce contexte les décors de même qu'une démonstration de diapositives avec thème musical et commentaires comporteront toute une révélation sur l'histoire de La Broquerie depuis 1877 jusqu'à cette année centenaire '70.

Les visiteurs auront alors l'occasion de se procurer des souvenirs aussi bien que des objets fabriqués sur place, exception faite du bon sirop d'érable de la province-mère.

Tous seront les bienvenus à cette célébration, bien que la journée soit particulièrement dédiée aux anciens et anciennes élèves, comme aux religieuses, instituteurs et institutrices qui ont enseigné dans les écoles de la paroisse.

On trouvera les détails du programme dans une annonce publiée en page...

A tous un cordial AU REVOIR, le dimanche 13 septembre à La Broquerie.

Communiqué

ST-NORBERT

Le 22 août, en l'église de St-Norbert, M. l'abbé N. Delaquis bénissait l'union d'Emilie Lagacé, fille de M. et Mme Gérard Lagacé, de St-Norbert, à M. Robin Weins, fils de M. et Mme Frans Weins.

A l'entrée de la mariée dans l'église, M. Louis Molin exécutait un chant rythmé "Lève-toi!" Au moment de la présentation des offrandes il interpréta "Seigneur, mon Dieu" ensuite "Mon Credo" de P. Mauriat, "Le Souvenir" de N. Mouskouri, et comme chant de sortie "La Légende du Cheval Blanc" de Claude Léveillée. Son épouse l'accompagnait à l'orgue.

La mariée portait une longue robe crème, de taille empire, et son bouquet était composé de roses rouges.

A l'issue de la célébration religieuse, les invités se rendirent à la ferme "Chante-Clair" pour une réception intime. M. l'abbé Sargent de St. John's Cathedral School for boys agissait comme maître de cérémonies, et M. Michel Lagacé, de Toronto, proposa le toast à la mariée.

Ensuite, s'adressant aux élus de la journée, M. Gérard Lagacé les invita à s'épanouir ensemble au service de leurs frères, à communier aux joies et aux tribulations des autres, à cultiver leurs talents, à prendre la vie avec un brin d'humour... Au cours de la soirée, Bruno, frère de la mariée, faisait un appel téléphonique de Copenhague pour offrir de vive voix ses bons voeux aux nouveaux époux.

ATTENTION CHANTEURS

Le jeudi 3 septembre de 7 h 30 du soir à 9 h, au Centre Culturel de Saint-Boniface (2e étage, local des Intrépides), auront lieu les auditions pour tous ceux qui s'intéressent à faire partie de la chorale des Intrépides.

Le directeur, Marcien Ferland et quelques membres de la chorale seront là pour vous accueillir.

L'EVANGELINE NOUVEAU NOM ET NOUVELLE PRESSE

MONCTON – Le quotidien français des Maritimes, L'Evangéline, est publié depuis quelques jours dans de nouveaux ateliers, avec une nouvelle presse et un nouveau nom: –Le Progrès l'Evangéline.

Le directeur de la rédaction, M. Pierre Roy, a déclaré, hier, que le changement de nom reflète l'amélioration qui a été apportée au journal. Celle-ci a été rendue possible grâce à un nouvel équipement offset, aménagé avec l'aide financière du gouvernement français.

La presse rotative offset a été fabriquée en France.

Dans une note à ses lecteurs à l'occasion de la publication de la première édition imprimée à l'offset, la direction du journal soulignе:

"Ce numéro représente un acte de foi en l'avenir. Nous souhaitons qu'il rencontre auprès de chacun l'accueil indulgent et favorable qu'il nous semble devoir mériter.

"L'Evangéline veut être l'image du dynamisme de ses lecteurs, l'image du progrès, ce Progrès dont nous avons choisi de faire notre image de marque sans renier pour autant, dans notre titre, l'héritage si riche de sens et de traditions que nous a légué à jamais l'Evangéline."

Nouveau directeur nommé à La Liberté et le Patriote

Le président de Presse-Ouest Ltée, Me Rhéal Teffaine, a annoncé aujourd'hui que M. Gérald Dorge a été nommé directeur gérant de La Liberté et le Patriote. Il succède à M. Maurice Gauthier qui vient d'accepter le poste de directeur de la Division des coopératives et des caisses de crédit, du ministère de l'Agriculture du Manitoba.

M. Dorge entrera en fonction le 15 septembre. Il est présentement à l'emploi de la Procure générale des Institutions à titre d'acheteur mandataire.

Agé de 26 ans, M. Dorge est né à Ste-Agathe, où il fit ses études primaires. Il continua ensuite ses études secondaires à l'école du Précieux-Sang, à St-Boniface. Il fut président diocésain du Mouvement des Jeunes Travailleurs puis du Service de Préparation au Mariage.

Il fut à l'emploi de l'entreprise National Sales puis du Service de la Main-d'oeuvre du Gouvernement fédéral avant d'entrer au service de la Procure des Institutions.

M. Dorge est marié à Raymonde Boulet et est père d'une fille.

À LA FONCTION PUBLIQUE

En nommant M. Maurice Gauthier à la direction de la Division des coopératives et des caisses de crédit, le ministre de l'Agriculture du Manitoba, M. Sam Uskiw, a choisi quelqu'un qui jouit d'une longue expérience de 27 ans dans le mouvement coopératif au Manitoba.

M. Gauthier commença à s'initier au mouvement en travaillant comme commis à la Coopérative de La Broquerie en 1943. Il fut ensuite commis puis gérant de la Coopérative de St-Jean-Baptiste, pendant quatre ans, avant de devenir représentant de Manitoba Co-op Wholesale and Federated Co-operatives Ltd., gérant à Red River Co-op de Winnipeg jusqu'en 1963 date où il fut nommé directeur des relations extérieures du District no 1 de la Co-op Federation, Winnipeg. Enfin de 1966 à 1969, il était gérant de district de Federated Co-operatives Ltd., Winnipeg.

Il était à l'emploi du bureau du Secrétariat d'Etat à Winnipeg quand il accepta, au début d'avril, de prendre la gérance de La Liberté et le Patriote. M. Gauthier succède à M. Darwin Chase qui prend sa retraite après 21 ans au poste de direction de la Division des coopératives. M. Gauthier entrera en fonction le 1er octobre mais il continuera de faire partie du conseil de direction de la Liberté et le Patriote.

Desjardins ne démissionnera pas

Cédant aux instances d'un groupe d'électeurs et de plusieurs autres personnes, M. Laurent Desjardins a décidé, mercredi dernier, de rester à son poste et de terminer son mandat comme député de Saint-Boniface.

Dans une réunion qui s'est tenue chez lui, mercredi soir, et à laquelle la presse avait été invitée indirectement, M. Desjardins a déclaré qu'il changeait d'idée et qu'il ne démissionnerait pas, contrairement à ce qu'il avait annoncé devant l'Assemblée législative, trois semaines auparavant.

Parmi les principaux facteurs qui l'auraient amené à changer d'idée, M. Desjardins a signalé le long entretien qu'il avait eu au cours de la journée avec le premier ministre Schreyer. On y avait discuté des implications d'une élection partielle dans St-Boniface qui se serait déroulée, à toutes fins utiles, uniquement autour de l'assurance-automobile, alors même que le comité consultatif étudierait les règlements et la mise en application du bill 56.

M. Desjardins n'hésite pas à affirmer que sa décision soulèvera de la critique. "Je sais que je serai critiqué, a-t-il dit; j'ai parlé trop vite et je devrai en subir les conséquences."

C'est à la suite d'appels téléphoniques injurieux et de menaces à l'endroit de sa famille que, le 12 août, M. Desjardins avait annoncé qu'il démissionnerait. Sa décision d'appuyer les amendements que le gouvernement Schreyer avait apporté au bill controversé avait attiré sur le député de St-Boniface la colère et les invectives des milieux de l'assurance-automobile.

M. Desjardins a répété, mercredi dernier, que, contrairement à ce que la presse avait laissé entendre, il avait toujours dit qu'il accorderait son appui au bill 56 si le gouvernement y apportait des changements qui le rendrait juste et équitable envers les agents d'assurance. M. Desjardins s'est dit convaincu que, dans sa formulation actuelle et avec les corrections qu'y apportera le comité consultatif, la nouvelle loi sur l'assurance-automobile répondra aux besoins de la province.

La décision de M. Desjardins de terminer son mandat tire le gouvernement Schreyer d'une situation embarrassante en lui évitant la nécessité de recourir à des élections partielles au moment même où la publicité tapageuse qui a entouré le bill 56 n'a pas aidé à faire monter la cote de popularité du parti néo-démocrate.

M. Desjardins continuera de diriger le Secrétariat des relations fédérales-provinciales culturelles et à servir comme adjoint parlementaire du premier ministre Schreyer.

Chronique de CBWFT

YVON DESCHAMPS

Donald Lautrec, invité au Gala du 10e anniversaire de Sopot, en Pologne, sera remplacé au Donald Lautrec "chaud" du jeudi 3 septembre à 19 h 30, à la télévision en couleur de Radio-Canada, par l'inestimable Yvon Deschamps.

Cette émission sera une rétrospective des succès de l'été 70, dans le domaine de la chanson populaire.

Parmi les invités, on remarquera le Coeur d'une génération (A toi ton nom), Eric Charden (Montréal), Céline Lomez (Ce que tu veux), Marc Hamilton (J'ai toujours envie de toi), Huguette Rayno et Jean Nichol (Tous les deux sur la plage). Ce Donald Lautrec "chaud" sera diffusé du kiosque E de Terre des hommes.

LE PRE DE BEJINE

Dans la série Classique à coup sûr, la chaîne française de Radio-Canada présentera, le jeudi à 23 h 00, le Pré de Béjine de S.M. Eisenstein et la Terre (Zemlia) de Dovjenko.

"Le Pré de Béjine" est un drame révolutionnaire sur la collectivisation de l'agriculture dans les campagnes soviétiques, réalisé par Eisenstein après son retour de Hollywood, en 1932. L'auteur donne le premier tour de manivelle le 5 mai 1935, d'après un scénario d'Alexandre Rjechesky, extrait d'une nouvelle de Tourguéniev et d'après l'histoire authentique --du jeune Pavel Marozov.

Délégué à Paris



M. Roger Saint-Denis

Le ministère de la Jeunesse et de l'Education du Manitoba vient de déléguer le recteur du Collège de St-Boniface, M. Roger St-Denis, pour représenter la province à un colloque international sur l'éducation qui se tiendra à Paris du 3 au 12 septembre. La rencontre réunira des experts de différents pays francophones pour un échange de vues sur "l'enseignement du français au second cycle".

DEPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants

Cara Opération Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg International Airport

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Mc Cullough Drug
angle Marion et Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse, St-Boniface

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue des Meurons

Bernard Perrin
66, av. Haig, St-Vital

Félix Solo Store
824, chemin Dawson

Restaurant La Cuisine
345, Cathédrale

Park Florist
412, Taché

à l'Académie St-Charles Résultats des examens de musique

Voici les résultats des examens de musique passés par les élèves canadiennes-françaises de l'Académie St-Charles pour l'année scolaire 1969-70.

CONSERVATOIRE DE TORONTO

Piano, XIe année, Yvonne Caron, 74%; Harmonie, Ve année, Yvonne Caron, 70%; Forme, Ve année, Yvonne Caron, 85%; Histoire, IVe année, Claudette Caron, 80%; Harmonie, IVe année, Claudette Caron, 74%; Harmonie, IIIe année, Claudette Caron, 77%.

"WESTERN BOARD" UNIVERSITE DE MANITOBA

Piano, VIIIe année, Marguerite Aquin, 80%; Piano, XIe année, Guylaine Bezely, 73%; Harmonie, VIIe année, Yvonne Caron, 80%; Harmonie, VIe année, Marguerite Aquin, 81%; Forme, VIe année, Marguerite Aquin, 64%; Théorie, 1ère année, Paulette Laflèche, 100%; Diane Laflèche, 99%; Anne-Marie Caron, 95%; Thérèse Aquin, 89%.

CONCERT AU PARC PROVENCHER

Le Winnipeg Concert Band, sous la direction de M. Gor Godri, donnera un concert dans le parc Provencher, le lundi 14 septembre à 7 h 30. Venez y assister en grand nombre.

$5,000 À LA RÉGION DE SUDBURY

OTTAWA- La Conférence Catholique Canadienne (l'Assemblée des évêques du pays) annonce qu'un chèque de $5,000 a été envoyé pour venir en aide à la ville de Sudbury et aux régions environnantes touchées par l'ouragan du 20 août dernier.

OUVERTURE OFFICIELLE DU MUSÉE ST-JOACHIM À LA BROQUERIE

La bénédiction et l'ouverture officielle du Musée de la Broquerie aura lieu le dimanche 13 septembre 1970.

PROGRAMME

AU LOCAL DU MUSEE –

2 h 30 - Bénédiction par M. l'abbé Félicien Juneau, curé.
Ouverture officielle par M. Georges Boily, préfet.
Maître de cérémonie: M. Oscar Gagnon président du Comité du Centenaire.

A L'INSTITUT COLLEGIAL –

3 h à 5 h 30 - Thé sous les auspices du Comité du Musée.
3 h 30 - Première présentation de diapositives avec thème musical et commentaires sur l'histoire de La Broquerie.
4 h 30 - Deuxième présentation des mêmes diapositives.

ENTREE LIBRE.

Le Musée sera ouvert aux visiteurs aussitôt après la bénédiction et jusqu'à 8 h du soir.

CORDIALE BIENVENUE À TOUS
DITES-LE À VOS PARENTS ET AMIS

ÉDITORIAL

Il faut tout de même s'aider

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il fermera graduellement les bases militaires de Gimli et de Rivers. Si l'on en croit nos quotidiens, la nouvelle aurait pris tout le monde par surprise. Politiciens et éditorialistes ont poussé les hauts cris et blâmé Ottawa de n'avoir prévenu personne.

Mais est-ce exact? N'y a-t-il pas déjà quelques années que le ministère de la Défense parle de fermer des bases au Manitoba? Quand, il y a deux ans, le premier ministre Weir se rendit à Ottawa pour empêcher la fermeture de la base de Rivers, avait-il réussi à obtenir autre chose qu'un sursis? Et, plus récemment, l'annonce par le fédéral d'un régime d'austérité et d'une réduction des dépenses militaires n'était-elle pas un avertissement assez net que l'on se préparait à mettre la hache quelque part?

Le plus étonnant n'est donc pas qu'Ottawa ait pris sa décision mais que les autorités locales et provinciales n'aient pas su prévenir les coups et prendre des mesures en conséquence.

Il convient sans doute, de sympathiser avec ces localités qui voient leur vie économique et même sociale sérieusement ébranlée. Cependant, il n'est pas interdit de se demander pourquoi l'on a attendu jusqu'à maintenant pour chercher des solutions de rechange.

N'y aurait-il pas là une leçon pour tout le reste de la province et, plus particulièrement, pour nos centres francophones? On remarque partout que la situation socio-économique se détériore: l'agriculture est dans le marasme; les entreprises commerciales végètent; les caisses de crédit et les coopératives ne sont pas assurées de leur avenir; les villages n'ont pas d'industrie où écouler leur main-d'oeuvre; des cultivateurs reçoivent de l'assistance sociale.

Mais que fait-on pour améliorer la situation ou tout simplement pour la connaître adéquatement? Quand est-ce que les conseillers municipaux convoquent leur quartier ou leur district pour examiner ce qui se passe et entendre le point de vue des experts sur des façons de s'en sortir? Quand voit-on les conseillers municipaux et les chambres de commerce d'une région donnée prendre l'initiative de convoquer les services gouvernementaux à une réunion régionale où l'on examinerait à fond les possibilités de relèvement ou de développement socio-économique?

Quand voit-on les contribuables se rendre massivement à une réunion du conseil municipal pour lui demander s'il n'y aurait pas lieu d'entreprendre une planification municipale à long terme au lieu de palabrer sur des bouts de trottoir ou des ponceaux?

Le malheur pour bien des gens, c'est qu'ils ne se donnent pas la peine de s'aider eux-mêmes. Est-ce paresse intellectuelle, manque de maturité, peur du dérangement, timidité congénitale? On ne sait trop. Toujours est-il qu'on manque bien des chances de progrès et d'épanouissement parce qu'on n'en profite pas à temps.

Certes, il faut y mettre du temps et beaucoup d'effort. Il faut revenir constamment à la charge, harceler les services gouvernementaux. Il faut aussi chercher soi-même, trouver des projets de solution, avoir de l'audace et accepter le risque. A la base de tout, il faut travailler et travailler de la "tête", ne pas laisser aux autres la tâche de penser pour soi.

Enfin, il faut se donner des représentants compétents, dynamiques, imaginatifs, courageux. L'automne approche. C'est le temps où les municipalités renouvellent une partie de leurs cadres. Il n'est pas trop tôt pour notre population francophone de penser à y désigner des personnes capables de bien la représenter. Voilà une façon bien démocratique de s'aider soi-même.

J.-P. A.

Le civisme, une notion perdue

Dans l'antiquité, alors que les guerres entre cités étaient pratiquement permanentes, le titre de citoyen et l'ensemble des privilèges qui en découlaient n'étaient accordés qu'à ceux qui assumaient l'entièreté de leurs devoirs à l'égard de la collectivité. Parmi ceux-ci figurait, tout naturellement, le devoir de participer à la défense du territoire lorsque l'intégrité de celui-ci était menacée.

L'histoire de l'humanité, il n'y a pas lieu d'en être fiers, se confond avec l'histoire des guerres. Tout naturellement donc on a, pendant longtemps, inconsciemment confondu devoir civique et service militaire, ramenant à de simples qualités de courage physique et d'audace les vertus bien plus élevées qui constituent pourtant l'essence du civisme. D'autre part, enfermés dans les étroites limites d'un horizon restreint, les hommes ne se sont pas privés de confondre civisme et amour du sol.

Patriotisme et civisme, bien que souvent confondus, sont déjà de natures très différentes. Le premier se définit comme l'amour du pays alors que le second constitue l'ensemble des vertus qui font le bon citoyen. L'un est l'affection portée à un endroit, un territoire, un morceau d'univers, l'autre est tourné vers l'environnement humain à l'égard duquel on s'engage à remplir tous les devoirs qu'impose la vie en communauté. Respect des libertés individuelles et souci des devoirs communautaires sont l'essence du civisme.

Fort heureusement, la notion de service militaire qui se rattache au civisme a perdu, au Canada, toute signification réelle. On doit espérer que la folie des hommes ne rendra jamais ce sens à une vertu qui a bien d'autres domaines à sa disposition pour se manifester. Mais ce ne sont pas là des raisons suffisantes, bien au contraire, pour ne pas cultiver plus que jamais une vertu essentielle au respect d'autrui et au bien de la collectivité. On ne peut négliger plus longtemps d'inculquer sans relâche aux enfants les vieux principes de droiture et d'honnêteté qui engendrent le respect de soi et la participation positive à une oeuvre communautaire. Il faut que soit restaurée dans les faits cette règle qui veut que la liberté de chacun s'arrête où commence celle du voisin. Il est tout aussi indispensable que soit perçu clairement ce principe qui veut que nul ne peut s'approprier ou détruire ce qui appartient à tous. De même qu'il sera nécessaire d'expliquer enfin à quelle discipline doit se soumettre la démocratie si elle veut survivre.

Extrait de Bulletin de la B.C.N. juin 1970.

[redacted]



Membre de l'A.B.C, W.W.N.A. et des Hebdos du Canada



Tirage Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Maurice Gauthier directeur — **Jean-Paul Aubry, O.M.I.** rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements**, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces**, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.
Les abonnements portent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

L'AVENIR POLITIQUE DE RENÉ LÉVESQUE

On peut être pour ou contre certaines idées de M. René Lévesque. On peut aimer ou non certains tics caractéristiques de cet homme public. On peut être favorable ou non au parti qu'il dirige. On a du mal, cependant, à rester indifférent devant l'homme et son avenir politique.

M. Lévesque a laissé entendre de nouveau, avant-hier, qu'il se demande sérieusement si le moment n'est pas venu pour lui de quitter son poste actuel et de "songer à autre chose".

On comprend que cette question se pose dans l'esprit de M. Lévesque. Il serait étonnant qu'elle n'ait pas surgi chez lui au lendemain de l'épuisante et frustrante campagne électorale du printemps dernier. Mais peu de gens seront enclins à céder au pessimisme assez naturel qui paraît habiter depuis le 29 avril l'esprit de M. Lévesque. Nous estimons, quant à nous, que M. Lévesque devrait non seulement conserver son poste actuel mais aussi faire le plus tôt possible sa rentrée au Parlement québécois. Car c'est dans le double rôle de parlementaire et de leader de parti qu'il pourrait le mieux servir ses concitoyens au cours des prochaines années.

M. Lévesque hésite peut-être à l'admettre. Mais il y a, dans les succès récents du PQ, deux facteurs complémentaires. Le premier, c'est l'option PQ et le programme politico-social du parti. Le second, c'est la personnalité riche et exceptionnelle du leader. Avec M. Lévesque, le PQ est rapidement devenu une force respectée et redoutable, et relativement unie, du moins en surface. Sans M. Lévesque, le PQ perdrait dans l'immédiat une bonne partie du crédit dont il jouit présentement, et il serait probablement en proie à des tensions qui risqueraient de le diviser gravement sinon de le faire éclater. Quant au Québec tout court, il a besoin de cet aiguillon dynamique que constitue la présence de M. Lévesque à la tête d'un parti comme le PQ et au coeur du Parlement.

En fondant le PQ, en assumant au départ la direction de ce parti, M. Lévesque s'est porté indirectement responsable du problème de succession qui se posera lorsque lui-même aura fait son temps. Si M. Lévesque devait partir tout de suite, on voit mal comment ce problème pourrait se régler à l'avantage de son parti.

Claude Ryan
(Le Devoir, 21-8-70)

Le nouveau lieutenant-gouverneur est entré en fonction aujourd'hui



Cent ans jour pour jour après l'entrée en fonction, le 2 septembre 1870, du premier lieutenant-gouverneur du Manitoba, Adams G. Archibald, William John McKeag de Winnipeg est devenu aujourd'hui le dix-septième lieutenant-gouverneur de la province. Il succède à M. Richard S.Bowles qui remplissait cette fonction depuis 1965.

La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée au Palais Législatif, ce matin, en présence du premier ministre Edward Schreyer, des chefs de la haute magistrature manitobaine, du greffier du Conseil exécutif ainsi que des officiers supérieurs des Forces armées et de la Gendarmerie canadienne.

M. McKeag est né à Winnipeg en 1928. Il fit ses études dans des écoles de Winnipeg puis à l'Université de Manitoba où il obtint un baccalauréat en commerce en 1949.

Entré au service de l'entreprise familiale Security Storage en 1949, il en devint le gérant général en 1952. Il demeura au poste de président de l'entreprise quand celle-ci fut vendue à une société britannique en 1956. Au moment de sa nomination comme lieutenant-gouverneur, il faisait encore partie du conseil de direction de Security Storage. Il était en outre président de la société immobilière McKeag-Harris and Development Co. Ltd., depuis 1960.

M. McKeag eut une part active dans la vie politique fédérale, provinciale et municipale. Il fut pendant trois ans président du Greater tee et pendant quatre ans membre du conseil municipal de Tuxedo.

Membre de la St. Andrews River Heights United Church, il fit partie du comité de contrôle du United College avant que celui-ci devienne l'Université de Winnipeg.

Il est aussi membre de plusieurs associations philanthropiques et de clubs athlétiques. M. McKeag affectionne en particulier le Winnipeg Election Committee curling, le golf, le ski, la chasse aux canards et la pêche.

Marié à Dawn Campbell, fille de l'ancien premier ministre manitobain D. L. Campbell, M. McKeag est père de trois filles, Janis, Darcy et Kelly, et d'un garçon, Douglas.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dernier cri de l'enseignement, un "ordinateur parlant" répond vocalement et non plus par téléscripteur aux questions qu'on lui pose. Installé à New York, note Sélection du Reader's Digest de septembre, cet appareil donne par téléphone des leçons particulières d'arithmétique à plus de 2,000 élèves, chez eux après la classe, ou même à l'hôpital où ils sont en traitement. La machine dispense automatiquement l'enseignement approprié à chacun.

Nouvelle arme contre l'héroïne, la méthadone permet de débarrasser un toxicomane du besoin irrépressible de la drogue. A doses massives, explique Sélection du Reader's Digest de septembre, cette drogue "antidrogue" produit un effet de blocage, c'est-à-dire que, même à dose égale, l'héroïne ne procure plus aucune euphorie tant que la méthadone n'a pas été éliminée par l'organisme. Mais ce traitement relève encore de l'expérimentation car la méthadone est elle aussi un narcotique.

Fermeture des bases de Gimli et de Rivers

Ottawa aidera à en réduire les inconvénients

Le ministre de la Défense nationale, M. Léo Cadieux, a annoncé jeudi dernier une décision du gouvernement visant à mettre fin, d'ici un an, aux opérations militaires aux bases des Forces canadiennes de Rivers et de Gimli.

La mesure sera appliquée progressivement et s'étendra jusqu'au 1er septembre 1971.

Plusieurs ministères de l'Etat, dont l'Expansion économique régionale et la Main d'oeuvre et l'Immigration, travailleront de concert avec le ministère de la Défense nationale et les autorités locales afin de réduire au minimum le dérangement que cette mesure provoquera parmi les collectivités intéressées, et d'aider les employés civils à se trouver un autre emploi. Les membres des Forces armées affectés à ces bases seront mutés à des postes vacants dans d'autres unités.

M. Cadieux a déclaré que les facteurs qui ont entraîné cette décision sont la réduction générale de l'effectif, l'établissement de nouvelles priorités, et le budget fixe de la défense.

Les personnes touchées par cette mesure comprennent 170 civils et 300 militaires pour la Base de Rivers, et 200 civils et 800 militaires à Gimli.

Les employés civils qualifiés de ces deux bases, à qui l'on offrira un nouveau poste et qui accepteront d'aller travailler dans un autre établissement de la Défense ou dans un autre secteur de la Fonction publique, pourront, si un déplacement est nécessaire, se faire rembourser les dépenses raisonnables de déménagement.

Il reste, au Manitoba, trois bases, deux stations de radar et une installation de radio. Ce sont la Base des Forces canadiennes de Winnipeg, qui loge le quartier général du Commandement de l'instruction et deux unités importantes, soit l'Ecole de navigation aérienne et le 2e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry; la Base des Forces canadiennes de Portage-la-Prairie, où se trouve la 3e Ecole de pilotage, et la Base des Forces canadiennes de Shilo, où se trouve le 3e Régiment de la Royal Canadian Horse Artillery, et qui est une base d'entraînement pour l'artillerie et l'infanterie. Les stations de radar sont situées à Beauséjour et à Gypsumville; la station de radio, de son côté, est installée à Flin Flon. On compte dans ces bases et stations un effectif total d'environ 4,500 militaires et de 1,500 employés civils.

PLACE AUX JEUNES

Par Rémi Smith

Les murs de la cathédrale

Plusieurs personnes m'ont demandé dernièrement mon opinion au sujet des murs de la Cathédrale.

Malheureusement, le curé de la paroisse et le comité de laïcs ne sont pas très intéressés de savoir ce que pense le peuple. Ils préfèrent s'occuper du côté monétaire. Apparemment, il n'y a pas assez d'argent, donc ils ont le droit de faire à leur tête.

Voici ma suggestion. La population a donné longtemps sans questionner. Il est temps de lui demander ce qu'elle désire faire de ce qui, somme toute, est à son service.

Faites une enquête sérieuse et objective afin de trouver des opinions et des suggestions.

Laïcs, il est temps de se faire entendre. Jeunes, vieux, moins jeunes et moins vieux, exprimez vos idées.

Examinons les possibilités. On peut garder la façade et reconstruire, ou tout démolir et recommencer. D'autres aimeraient nettoyer l'intérieur et en faire un endroit qui servirait la collectivité en diverses circonstances; on ne détruirait rien et on construirait ailleurs.

Il y en a certainement d'autres, mais je crois avoir mentionné les opinions les plus répandues.

Puisque ce sera votre générosité qui supportera comme toujours les décisions du clergé, je crois qu'on a le droit et le devoir de parler.

Je suis du même avis que M. Pelletier. L'emplacement et l'atmosphère de l'immeuble sont tels que l'endroit serait insurpassable comme lieu d'accueil en toutes occasions.

C'est un endroit idéal de rencontre où l'on pourrait mettre en évidence les produits et talents de notre milieu.

Les ruines pourraient devenir le point central d'un renouveau de la pensée du Manitoba français: un souvenir du passé tout en étant une promesse pour l'avenir; un terrain d'exposition de la fierté et de l'identité de notre race et une inspiration pour les années à venir.

Tout cela est possible, si le peuple, et je m'adresse surtout aux jeunes, a le courage de s'exprimer et si les autorités ont le courage d'écouter.



"Un jour, fiston, tout ceci sera à toi"

Dans cette caricature, le tragique le dispute malheureusement au comique.

De la ferraille, des cadavres pourris d'animaux, des cimetières d'autos, des tessons de bouteilles, des boîtes de conserve rouillées!

Est-ce cela qu'on veut offrir en héritage aux générations montantes? Bien sûr qu'elles en sont épouvantées!

Pour les tout jeunes que les mystères de la nature ravissent, que la douceur ou la rigueur des saisons qui se succèdent enchante ou émeut, que pourrait bien bien signifier le mot conservation?

Et pourtant, c'est un mot qu'on entend de plus en plus de nos jours, à mesure que l'homme s'y arrête plus longtemps et parfois s'y intéresse activement.

Car on commence à bouger dans ce domaine, comme l'a fait la General Cigar Co. Ltd. de Montréal. Dans un geste qui devrait encourager d'autres entreprises à l'imiter, cette compagnie a institué en 1968 le Prix Conservation White Owl.

Le premier lauréat de ce prix qui consiste en un trophée et, plus important, un chèque de $5,000 à être consacrés à la conservation a été l'Albion Hills Conservation School de Woodbridge, en Ontario.

L'an dernier, c'était au tour de la Fédération de la faune de la Colombie-Britannique et de M. John Heron rédacteur du bulletin mensuel d'une banque dans lequel il a souvent été question de conservation, de se partager le prix Conservation White Owl.

Tout organisme ou particulier est admissible au Prix Conservation White Owl. Et afin d'encourager les mises en candidature, le jury White Owl remettra la somme de $500 à quiconque aura proposé le nom du lauréat du Prix 1970.

Les mises en candidature doivent être postées à l'adresse suivante au plus tard le 30 septembre 1970:
Jury du Prix Conservation White Owl
550, rue Sherbrooke ouest
suite 1501
Montréal 111, Qué.

OUVERTURE DU COURS SECONDAIRE AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE

Le Directeur du Cours Secondaire du Collège de Saint-Boniface annonce que le Collège ouvrira ses portes à plus de 200 étudiants et étudiantes de l'Ouest canadien, le 8 septembre prochain. Par ailleurs, 35 des 40 finissants de la classe de 12e (Belles Lettres), ont été admis à l'Université, tandis que 65 nouveaux étudiants viennent remplir les cadres.

Les étudiants du Cours Secondaire du Collège auront à leur service 26 éducateurs, soit à temps partiel ou à plein temps. Parmi eux, nous comptons de nouveaux professeurs dans les personnes de: Soeur Annette Saint-Pierre, maître ès arts, Monsieur Beaufort Péan, licencié en Droit, Madame Annette Tencha, Bachelier ès arts du Manitoba (1970).

Réponse à l'article sur la police

Si les jeunes ont très peu de respect pour la police, ce n'est pas parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits; au contraire, c'est plutôt parce qu'ils se croient libres de faire ce qu'ils veulent et que personne ne peut les en empêcher. Mais quand ils se voient pris en malfait et que la police les approche, les jeunes semblent voir quelqu'un qui veut absolument les mettre en prison, et par ce fait, ils ne se rendent pas compte que la police est là pour protéger tout le monde, en leur faisant respecter la Loi.

La police n'a jamais injurié ou intimidé les jeunes, à moins que ceux-ci se soient montrés incontrôlables ou rebelles au moment d'un interrogatoire, mais hors de cela s'ils accordent aux policiers leur entière coopération, tout va pour le mieux.

Nos policiers sont certainement recrutés parmi les membres les plus intelligents et les plus compétents de la société, même si on ne leur requiert qu'un certificat de 11e année et beaucoup de muscles pour se faire accepter. Il ne faut pas oublier que les policiers ont un travail ardu et dangereux à accomplir vis-à-vis de la société, car il leur faut très souvent répondre aux appels en cas de feu, maladies, accidents, mortalité, empoisonnement, etc. et surtout la protection de la société en général; et si on se fait arrêter pour un "Spot Check", les policiers ont certainement raison de le faire, car c'est là un devoir de plus qui leur incombe. La police visite très souvent les cafés, et je ne doute pas qu'ils aient des problèmes de toute sorte à régler, car ils leur faut maintenir de l'ordre et de la bonne entente parmi le monde, en tout temps et en tout lieu. Mais si la situation s'est détériorée, c'est dû au manque de coopération de la part des citoyens, et à ce propos il ne faut pas exiger des réponses et des solutions de nos policiers.

Alors, un peu de sérieux, s'il vous plaît, et respectons les policiers si nous voulons être respectés nous-mêmes. Après tout, ils sont des citoyens comme nous.

Louis Dubé,
St-Boniface, 26-8-70.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile – et c'est peu coûteux. Allez chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite – combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Tricentenaire de l'arrivée des Dubé au Canada

Les familles Dubé du Canada fêtent cette année le tricentenaire du mariage de Mathurin Dubé à Marie Campion, le 3 septembre 1670, à Sainte-Famille, Ile-d'Orléans.

Mathurin Dubé naquit en 1631, à Chapelle de May, un petit village près de la ville de Fontenay. A cette époque La Chapelle de May faisait partie de la province du Poitou. D'après le "Dictionnaire du Royaume de France", édité par Monsieur Doisy, "directeur du bureau des comptes des Parties Casuelles du Roy", (Louis XV), il y avait alors environ 800 habitants.

Il débarqua à Québec en 1665; il était donc âgé de 34 ans. Mathurin Dubé a été le seul colon de ce nom à venir, de France, fonder un foyer au Canada; ainsi, tous les Dubé canadiens sont ses descendants.

Au recensement général des colons de la Nouvelle-France, fait en l'année 1666, les recenseurs rapportent que notre ancêtre demeurait sur la ferme de Mgr de Laval, sise sur la côte de Beaupré, sur le fief de Lothainville.

Le fief de Lothainville était situé dans la seigneurie de Beaupré. L'étendue de ce fief était "vingt-huit arpents de front sur une lieu et demie de profondeur, le dit fief borné à l'est par la rivière du Petit-Pré. Il est donc facile de le localiser parfaitement encore aujourd'hui.

Mathurin Dubé ne resta pas longtemps comme employé de Mgr de Laval; en 1667, il se fit concéder de son évêque Mgr de Laval, une terre sur l'Ile d'Orléans. Cette concession fut rédigée devant le notaire Vachon le 2 juin 1667.

Cinq ans après le recensement de 1681, Mathurin Dubé décidait de quitter l'Ile d'Orléans pour s'établir sur une terre dans la paroisse de la Rivière-Ouelle qui venait de s'ouvrir à la colonisation. Nombreux colons quittèrent la région de Québec pour défricher les terres du Bas du fleuve.

Les terres du Bas du fleuve étaient faciles à déboiser et fertiles. L'abondance de la pêche, qui était une source considérable de revenu et la sécurité relative de ce coin du littoral moins exposé que bien d'autres parties du pays aux incursions des Iroquois, qui se répandaient rarement endessous de Québec, favorisèrent la migration vers cette nouvelle région.

Ses fils se marièrent et eurent de nombreux enfants. Tous ces foyers Dubé s'établirent à la Rivière-Ouelle et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. De nos jours les Dubé sont très nombreux dans cette région.

En 1690, quatre ans après son arrivée à la Rivière-Ouelle, Mathurin Dubé, fils, prit part à un fait d'armes très remarquable.

L'échec de Phipps à Québec en 1690, et la riposte verbale de Frontenac en cette occasion, "C'est par la bouche de mes canons que je répondrai à votre maître", voilà un récit qui est familier à tous les Canadiens français. Pour les descendants de Mathurin Dubé, cette épisode de notre histoire a beaucoup de signification, puisque ce vaillant soldat a contribué à la cuisante défaite et au désastre qui frappèrent Phipps devant Québec.

Nous retrouvons des familles Dubé dans toutes les provinces du Canada et dans

Lors de l'arrivée de notre ancêtre sur cette île, la partie qui forme aujourd'hui la paroisse Saint-Jean n'était habitée que par quelques colons; ce n'est qu'en 1683 que fut bâtie la première église; jusqu'à ce jour, les colons devaient aller accomplir leurs devoirs religieux à l'église de la paroisse Ste-Famille. Mathurin Dubé fut donc un des pionniers de la paroisse Saint-Jean de l'Ile d'Orléans.

La paroisse Saint-Jean compte aujourd'hui quelques vieux édifices, dont l'église, bâtie en 1732.

Trois ans après son établissement sur sa concession de l'Ile d'Orléans, alors âgé de 40 ans, il était en état de fonder un foyer. Il choisit pour épouse une jeune fille de 16 ans, Marie Campion, fille de Pierre Campion et de Marguerite Hénaut.

Les futurs époux contractèrent mariage devant le notaire Romain Becquet, le 24 août 1670. Dix jours après la signature de ce contrat, les conjoints se présentaient en l'église Sainte-Famille et faisaient bénir leur mariage.

Marie Campion était originaire de Rouen, en Normandie. Elle appartenait à la paroisse Saint-Nicaise. Cette dernière existe encore aujourd'hui; on rapporte que sa vieille église possède un choeur élégant de la Renaissance et un orgue de 1634. Depuis 1789, la ville de Rouen fait partie du département de la Seine-Inférieure, dont elle est le chef-lieu.

tous les états d'Amérique. Malheureusement, n'ayant pas la documentation voulue, je n'ai pu faire l'historique des familles Dubé dans l'Ouest canadien.

"L'antiquité d'une famille a toujours été considérée comme un titre de noblesse. Et si l'antiquité est, par elle-même et sans aucune addition, un titre de noblesse, elle l'est à plus forte raison lorsque, comme dans notre cas, cette antiquité s'enrichit en cours de route de nombreux faits glorieux et héroïques."

(Gabriel Drouin, Institut Généalogique Drouin de Montréal).

Albert-O. Dubé,
Regina, Sask.



Cinq générations, de mère en fille, se sont réunies à St-Boniface, la semaine dernière, en la demeure de Mme Lee Adey, au 138, avenue Westdale. De gauche à droite: Karen Monney, 7 mois; Mme Donna Monney, sa mère; Mme Lee Adey, la grand-mère; Mida Loiselle, de Victoria, C.-B., arrière-grand-mère; et Mme Emma Lamontagne, également de Victoria, trisaïeule âgée de 91 ans.

Notre service d'abonnements

La Liberté et le Patriote a maintenant une représentante pour s'occuper des abonnements dans la ville de Regina, en Saskatchewan. Il s'agit de: Mme Thérèse Laberge, 4046, Argyle, Regina, Sask., tél. 536-9841.



Attention

Réservez le dimanche 27 septembre pour venir au souper paroissial à La Broquerie. Invitation cordiale à tous les parents et amis.

INVITATION

Le Club Social Dubuc invite la population à venir s'amuser à une soirée "CASINO" qui aura lieu le 18 septembre 1970, à 8 hr. au gymnase Holy Cross, situé à 290, rue Dubuc à St-Boniface. Le prix d'entrée de $2.00 comprend une collation et cinquante dollars en "papier monnaie" pour s'amuser aux tables de jeu. Venez danser, vous rafraîchir avec nous et participer à l'encan. Les billets sont en vente aux endroits suivants bureaux du Festival du Voyageur, 328, rue Taché, toutes les banques situées à St-Boniface, Meckling Furs, 146 boul. Provencher. Pour toute autre information, veuillez composer 247-2424.

Les profits de cette soirée sont destinés au Festival du Voyageur.

LES SECRÉTAIRES VISITERONT I.B.M. LTÉE

L'Association nationale des Secrétaires, division de Winnipeg, invite tous les secrétaires à assister à la première réunion mensuelle de la saison 1970-71. L'orateur invité sera M. H. F. Bosley, directeur de la succursale "Office Products", I.B.M. Canada Ltée, dont le sujet sera "Word Processing in the Modern Office" (Transformation des mots dans le bureau moderne). On présentera ensuite un film et on fera visiter le local de la Division. Les réunions ont lieu le premier mardi de chaque mois, commençant le 1er septembre 1970, à 6 h dans les salles de la Chambre de Commerce, 8e étage, rue Lombard. Pour plus de renseignements veuillez appeler l'Association nationale des Secrétaires au numéro 888-6502.

Nouvelle substance rétracte les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétractation des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétractation des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétractation notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.



Courrier de Louise

Q. – Pouvez-vous me dire pourquoi certaines personnes qui téléphonent à un bureau d'affaires ou à une maison de commerce refusent absolument de donner leur nom et le sujet de leur appel à la préposée au téléphone? Cette dernière a le devoir de passer les appels aux personnes responsables de certaines directions de la maison et est parfois l'objet d'insultes de la part des clients, puis souvent de blâme de la part de ses patrons si elle n'obéit pas à leurs consignes. Votre opinion s'il vous plaît. TELEPHONISTE.

R. – Je crois que toutes les personnes qui font des appels à des bureaux d'affaires devraient toujours s'identifier immédiatement, donner le nom de la personne à qui elles désirent parler et indiquer le sujet de l'appel. C'est la plus élémentaire politesse d'ailleurs et les préposées au téléphone n'ont sûrement pas à se faire insulter! A bon entendeur, salut!

Q.–Une dame est venue chez-moi il y a quelque temps et, après son départ, je me suis aperçue qu'un de mes bibelots favori était disparu. Elle l'avait bien admiré pendant que nous prenions le thé et personne n'est venu après son départ. Je n'aime pas lui demander si elle l'aurait pris par distraction (façon poli de lui dire "l'avez-vous volé?), mais que faire? Cette petite potiche me fut offerte par une amie d'enfance et je la conservais précieusement depuis de nombreuses années. Un conseil, je vous prie. VEXEE.

R.–Evidemment vous êtes dans une situation délicate, et la personne en question cherche sans doute à profiter du fait que vous n'oserez pas la questionner pour se procurer un objet qu'elle convoitait (si toutefois c'est bien elle qui l'a pris). Avez-vous bien vérifié autour des meubles, derrière les coussins, enfin partout où un petit objet aurait pu tomber sans qu'on ne le voit? Si vous avez soigneusement tout remuer, alors... à la première occasion dites-lui tout simplement combien vous êtes désolée d'avoir perdu le bibelot et que vous vous demandez ce qui pourrait lui être arrivé puisque vous ne l'avez pas revu depuis sa visite. Essayez de parler aimablement et très calmement et surveillez sa réaction. Franchement, à moins que vous ne l'accusiez ouvertement, ce qui peut être fort dangereux sans preuve, je crains fort, chère Madame, que vous ne deviez vous résigner à la perte de votre potiche. Croyez que je comprends votre chagrin.

Q.–Je suis arrivée récemment d'un assez long voyage en Europe. Nous avions loué une voiture et nous nous sommes très bien tiré d'affaire en Grande Bretagne et sur les grand-routes sur le Continent, mais dans les villes!! Il semble qu'il n'y ait aucun contrôle de la circulation. C'est effarant. Jamais je n'ai vu pareille chose à New York. A Montréal, on pourrait dire parfois que c'est semblable, mais un peu moins grave. En rentrant au Manitoba et en reprenant le volant, je me croyais au ciel et pourtant, Dieu sait que les chauffeurs ici ne sont pas les plus courtois. Comment se fait-il que les choses soient ainsi? Merci. ENERVEE.

R.–Les vieilles villes d'Europe comptent certainement des rues qui ne furent pas conçues pour les automobiles, si petites soient-elles. De plus, dans les pays latins surtout, les tempéraments plus fougueux, c'est pour cela que la vie y est plus excitante. Heureusement que les voitures y sont petites, car leur nombre s'accroît sans cesse, et avec la population de ces pays et leur prospérité grandissante le problème de la circulation devient un véritable cauchemar.

CHAUSSURES, ESCARPINS, GODILLOTS

ment cirés "à l'oeuf à l'anglaise" par les "artistes-décoratteurs". Les talons de ces guerriers, ferrés en forme de fer à cheval ne résistèrent malheureusement pas à une caricature représentant un jeune homme arrêté le pied en l'air à la porte d'un maréchal-ferrant et lui demandant en toute bonhomie: "Hé, l'ami, mettez-moi deux ou trois clous, je vous prie, mon fer tombe".

Réhabilitée par Napoléon qui se montrait fort sourcilleux sur la tenue de cour et exigeait pour les bals la culotte, les bas de soie et les escarpins de cuir verni découverts et à boucles, la chaussure, en 1814 et en 1815, se plia aux modes étrangères. Elle fut "à l'anglaise", "à l'autrichienne", "à l'italienne", "à l'espagnole" et ne redevint française qu'après le départ des alliés. Ce fut en vain que, sous la Restauration, le talon rouge tenta de réapparaître. Le soulier devint lourd, massif et se voua au cuir noir, seul compatible avec le costume masculin du XIXe siècle et dont le succès était dû à un cirage brillant apporté par les Anglais qui avaient suivi le duc de Wellington à Paris. Les chaussures des femmes imitèrent celles des hommes. Elles furent tour à tour pointues, rondes, carrées à l'extrémité, couvertes ou découvertes, plates ou cambrées. Mais un homme allait venir qui devait entraîner une révolution dans la chaussure: il avait nom Godillot. Cet inventeur, né en 1816 à Besançon fut d'abord ouvrier sellier comme son père, puis fabricant d'articles de voyage et enfin entrepreneur de fêtes publiques. Godillot trouva sa voie dans le soulier. En 1854, en effet, il débutait dans les fournitures militaires et inventait en grande partie l'outillage nécessaire pour la fabrication mécanique de la chaussure. Son établissement installé à Paris, rue Rochechouart, avait des annexes à Saint-Ouen pour la tannerie et la courroierie et d'importantes usines à Nantes et à Bordeaux. Sa renommée fut bientôt universelle. Il eut des commandes d'équipement en France et à l'étranger. C'est ainsi que figura dans la collection Leloir énorme paire de godillots soidisant allemands et étiquetés ainsi: "Souliers de bal d'une nymphe du Rhin, poids 3 kilos, 17 grammes". Le rénovateur de la chaussure militaire fut décoré de la légion d'honneur et fonda une maison de retraite à Saint-Ouen pour vingt ménages d'anciens ouvriers!

Grâce à lui le godillot était né et devint rapidement populaire parmi les soldats de la ligne. L'âge était venu de bonnes grosses chaussures démocratiques, montantes, solides, honnêtes et laborieuses. Le peuple, en plus de l'appellation de godillot, les baptisa de noms jovialement familiers: Ribouis, tatanes, pompes, godasses, croquenots, etc... Elles ont chaussé les pieds des fantassins, des facteurs ruraux, des curés de campagne, des notaires et des médecins de province. Ceux des candidats en tournée électorale, des chemineaux et des Compagnons du Tour de France. Elles ont foulé les sillons "abreuvés d'un sang impur", longé les chemins vicinaux et résonné sur les grandes routes. Que deviennent-elles, ces travailleuses, après leur temps de service? Lamentables épaves, elles gisent dans les greniers, déformées, éventrées, éculées, sans semelles, rendant l'âme et bâillant d'ennui, mornes et solitaires en éprouvant l'amère nostalgie des bornes kilométriques.

Le Fureteur.

Fin

CUISINE ECLAIRE GRACE

AUX SOUPES SOUS ENVELOPPES



Les aliments de commodités d'aujourd'hui nous permettent de préparer des repas qui semblent avoir demandé des heures de préparation, mais qui, en réalité, ne tranchent que très peu de notre précieux temps. Il s'agit là d'un véritable secours pour la ménagère canadienne si occupée. Les soupes sous enveloppes s'allient délicieusement aux plats de légumes, de viande et au gratin, en plus d'être par elles-mêmes des soupes nourrissantes et savoureuses. Parmi ces plats "mini-temps", nous recommandons le Chili Con Carne avec Spaghetti, lequel reçoit sa saveur piquante d'une enveloppe de soupe légumes et boeuf.

Chili Con Carne avec spaghetti

3/4 tasse d'oignon haché
1-1/2 lb de boeuf haché
3 c. à table de beurre ou margarine
1 boîte (28 oz) de tomates
1 c. à table de poudre chili
1/4 c. à thé de poivre
1 enveloppe de mélange à soupe Lipton légumes et boeuf
1 tasse (4 oz) de spaghetti pas cuit, cassé en bouts de 2"
2 boîtes (de 15 oz) de flageolets ou haricots rouges

Faire sauter l'oignon et le boeuf dans le beurre ou la margarine jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Ajouter tomates, poudre chili, poivre, mélange à soupe légumes et boeuf et bouts de spaghetti. Couvrir et laisser mijoter doucement jusqu'à ce que le spaghetti soit tendre, (environ 20 minutes). Ajouter les flageolets rouges. Cuire sous couvercle 5 minutes de plus.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Pour vous, mamans

par Marie Gélinas

Suivez votre enfant dans la maison

Le docteur Bela Schick avait plus de 90 ans quand il mourut en 1967. Toute sa vie, il avait travaillé à mettre au point le célèbre vaccin qui aida à vaincre la diphtérie, cette maladie infantile si redoutée. Il découvrit l'importance de jouer avec les enfants pour gagner leur confiance. Et il déclara aux autres médecins que "pour être un bon pédiatre, il faut être un peu comme un enfant".

Vous aussi, soyez donc un peu comme un enfant recommande le Conseil Canadien de la Santé Familiale, un organisme à but non lucratif, commandité à titre de service public par l'industrie pharmaceutique pour encourager l'hygiène et la sécurité familiale au foyer. Consacrez une partie de votre journée à suivre votre enfant dans la maison.

Vous remarquez combien un enfant aime explorer, toucher, essayer - et parfois goûter - tout ce qui lui semble nouveau. En le suivant, vous pourrez peut-être découvrir de nombreux objets et produits qui peuvent être dangereux pour lui - et tout spécialement des choses bien ordinaires et d'usage quotidien.

Suivez-le dans la chambre à coucher. Est-ce que vous avez bien rangé les aiguilles, épingles à cheveux et produits de beauté dans un endroit où il ne peut les atteindre? Avez-vous oublier des médicaments sur votre table de nuit? N'oubliez pas de les ranger à leur place, hors de la portée de l'enfant.

Dans la salle de bains, vous pourrez remarquer que votre enfant est un bon grimpeur. En pensant qu'il pourrait grimper assez haut pour découvrir le contenu de l'armoire à pharmacie, vous vous rappellerez de ranger les produits qui peuvent être toxiques pour votre enfant, dans un endroit qui lui sera moins accessible.



Dans la cuisine, s'il se dirige directement vers la cuisinière, vous serez sans doute bien contente d'avoir pensé à diriger tous les manches de casseroles vers le mur. Votre petit explorateur peut ouvrir la porte de l'armoire située sous l'évier. Cela devrait vous rappeler de ranger les produits ménagers parfois nocifs tels qu'eau de Javel, polis, lessives et liquides à base de Kérosène, ainsi que les poudres diverses, sur les étagères supérieures d'une armoire ou dans tout autre endroit que l'enfant ne peut atteindre.

En consacrant une journée de votre vie à suivre votre enfant, votre foyer peut devenir "plus sûr" pour toute votre famille!

DES INFIRMIERES SE SOUVIENNENT DES ANNEES D'ANTAN

En 1920, la longueur des jupes occupait une telle importance qu'on les mesurait chaque semaine, à l'hôpital Nicholls. "Chaque dimanche matin, je me souviens que nous nous mettions à la file, et que nos jupes étaient mesurées avec une règle", de raconter Charlotte Sturgeon de Manilla, Ont. Les jupes ne devaient pas monter à plus de quatre pouces du sol, exactement.

Mme Sturgeon fait partie d'un groupe de sept infirmières, qui se sont réunies récemment pour célébrer le 50ième anniversaire de leur graduation. C'est à cette occasion qu'elles se sont mises à raconter certains souvenirs assez amusants concernant cette époque héroïque de leur métier. Par exemple, les cheveux frisés étaient interdits; seul le chignon sur le dessus de la tête était supporté. Le salaire quotidien se chiffrait à $5; la chambre et pension exigeait le même montant par mois.

Par ailleurs, Helen Anderson, de Peterborough, souligne le fait qu'à leur entrée, les infirmières devaient considérer leur jeunesse comme terminée.

Olive Watermen, de Toronto, ajoute qu'il n'existait alors aucun appareil stérilisateur. Les infirmières devaient elles-mêmes plonger leurs instruments dans l'eau bouillante; de plus, elles devaient fabriquer leurs propres pansements, de même que leurs uniformes, lesquels étaient "lourds, et raidis par l'amidon".

Les vêtements coordonnés sont importants à la mode sport ou vacances. Ce trois-pièces est la base d'une garde-robe de loisirs mais peut aussi varier agréablement les tenues scolaires.
Tous trois sont en double-jersey texturé Fortrel, donc il n'y a aucun problème de lavage.

Panier à Salade



HALIFAX - "Bagues de fiançailles à louer, à la journée ou au mois", peut-on lire dans la page des annonces classées du "Mail-Star". Le créateur de ce nouveau commerce, un M. Ron Corkum, avoue qu'il n'a pas été inondé de demandes de location, jusqu'à maintenant. "La demande devrait augmenter à mesure que mon annonce sera mieux connu", confie-t-il, optimiste. Il se propose de louer également des anneaux de mariage... pourquoi pas? Son tarif pour une bague de fiançailles à diamant: à partir de $2.50 par semaine. A long terme, les frais dépendent évidemment de la fidélité des conjoints!

L'argent, disait un financier, c'est comme les femmes. Pour le garder, il faut s'en occuper, ou alors il va faire le bonheur de quelqu'un d'autre.

Il est difficile de mettre, dans les moules, la pâte à muffins, ou à petits gâteaux, sans qu'il en tombe sur le bord. Pour éviter ce désagrément, graissez un pot à eau ou à lait, mettez votre pâte dedans, et vous n'aurez aucune difficulté à la verser dans les moules. On peut employer le même procédé pour les biscuits.

La craie est tout indiquée pour effacer au dernier moment une tache sur des gants blancs.

Un bouchon de liège enlève les plaques sur l'argenterie sans jamais l'égratigner. Taillé en pointe, le bouchon ira jusque dans les petits coins ternis.

Quelquefois Frédéric II se plaisait à embarrasser la personne qui lui parlait, en lui adressant une question peu obligeante; mais aussi il ne s'irritait point d'une repartie piquante. Un jour, voyant venir son médecin, il lui dit: "Parlons franchement, docteur; combien avez-vous tué d'hommes pendant votre vie ? - Sire, répondit le médecin, à peu près trois cent mille de moins que Votre Majesté."

Pour faire disparaître des tachés de papier carbone sur votre robe de bureau, lavez-la dans une eau bien savonneuse (si le tissu est lavable), si non, épongez avec un liquide fait de 2 tasses d'eau et d'une tasse d'alcool. Epongez ensuite à l'eau froide.

Saviez-vous qu'une femme respire un tiers de fois plus vite que l'homme?

Pour empêcher que les mèches foncées n'apparaissent dans vos cheveux blonds naturels, frottez ceux-ci ainsi que votre cuir chevelu avec un mélange fait de deux blancs d'oeufs bien battus et de deux cuillerées à table d'eau de rose. Donnez-vous ensuite un bon shampooing.

- Allons, dit-elle, n'en parlons plus, faisons la paix !
- Ca, c'est bien ! s'exclame le mari. Tiens je fais des voeux pour qu'il t'arrive tout ce que tu me souhaites.
- Oh ! fait la dame en se mettant à pleurer, tu vois!... Tu recommences déjà... !

PATRON

870



Prix 75c
Envoyez votre commande a Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, (non à Winnipeg)
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Clous et punaises à portée de la main

Aujourd'hui, vous avez décidé de refixer à leur place cadres et cartes et de solidifier un tas de trucs branlants de la maison. Entre chaque opération, où allez-vous les disposer ces clous et ces punaises? Pas dans votre couche! C'est dangereux! Pour les avoir bien à la protée de votre main, déposez-les dans un verre en carton et fixez ce verre à la ceinture de votre tablier au moyen d'une épingle à linge. Ainsi, vos gestes auront plus de liberté et vous ne passerez pas votre temps à chercher le clou qu'il vous faut.

Avec un coeur en gâteau

Vous organisez une réception en l'honneur d'une de vos amies qui va se marier? Vous recevez un couple de jeunes époux qui rentrent de leur voyage de noces? Pourquoi ne pas rendre hommage à leur amour en leur préparant un beau gâteau en forme de coeur? A moins d'être une sentimentale invétérée, il est rare qu'on ait un moule du genre. Alors, pour y arriver, faites deux gâteaux. Un, dans un moule carré avant 8" de diamètre, carré ayant 8" de diamètre. Quand ils sont cuits et refroidis, vous coupez le gâteau rond en deux parties égales. En suite, vous juxtaposez chacune de ces parties à l'un des côtés du gâteau carré et vous obtenez un beau coeur que vous décorez, avec votre coeur, en couleur.

Avis de Décès

STE-ANNE-DES-CHENES

Mme Marie-Anne Bédard

Le vendredi 28 août 1970, à Ste-Anne, Manitoba, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Marie-Anne Bédard, autrefois de la Résidence Youville. Mme Bédard était la veuve de Joseph Bédard, de Ste-Anne. Elle laisse dans le deuil sept fils, Marcel, l'abbé Louis, Elie, Paul, Albert, Joseph et Gérard; deux filles, Sr Thérèse Bédard, P.S.S.F., Sr Clémentine Bédard, f.d.c., vingt-sept petits-enfants et une soeur Mme Alfred Mondor.

Les prières furent récitées à 7 h 30 dimanche soir, au salon funéraire Desjardins et le service eut lieu à 7 h lundi soir en l'église de St-Norbert. L'inhumation se fit au cimetière local.

In Memoriam

Les éloges les plus éloquents sont les souvenirs, qu'une personne lègue à la confraternité des hommes. Donc c'est avec reconnaissance que nous avons lu dans "La Liberté"les hommages et l'expression de l'admiration des gens du Manitoba, soit français, soit anglais, pour qui le nom de Mani-Tobie restera comme un modèle de courage, de fierté nationale. Oui --son Manitoba!-- fierté de sa famille, de ses ancêtres, de son père Roger Goulet, de sa mère, Lumina Gauthier, dont elle prononçait les noms avec révérence et un honneur spécial. Elle était fière de son héritage filiale, Canadienne française de teinte Métisse. Fervente catholique. Quels accomplissements les plus méritoires que d'avoir été ensevelie en face de la Basilique qu'elle vénérait.

Par une coincidence historique, en cette date mémorable du 15 juillet 1970, journée du centenaire du Manitoba – alors que sa Majesté la Reine Elizabeth nous honorait par sa présence à Winnipeg –, à St-Boniface, à l'hôpital, près de l'angle des rues Goulet et Taché, sur les bords de la rivière Rouge, vis-à-vis de l'ancienne "Porte du Fort Garry", Madame Joseph Courchaine, née Marie-Thérèse Goulet (Manie-Tobie), rendait son âme à Dieu. Le Seigneur avait choisi ce jour pour appeler à Lui sa servante si dévouée.

Adieu chère petite soeur!.

Nous voulons remercier vous tous qui ont eu l'amabilité de se joindre à nous dans ce deuil et pour l'expression de vos condoléances. Nous adressons aussi un remerciement, tout particulier, pour les services de dévouement et les soins si importants qui furent rendus depuis quelques années, au Docteur Alexander Pan, à la Mère Provinciale des Filles de la Croix, au R. P. Martial Caron, S.J., à Miles Magne, Agnès Goulet, Léonie Guyot, Madeleine Painchaud, Mme Roland Couture, au Journal La Liberté, à Radio C.K.S.B. et sans doute à quelques autres dont la mémoire ne me permet pas de mentionner.

Merci donc, chers amis, au nom de ses frères et soeurs, Maurice, Denys, Germain, Roger et Hélène.

Martial Goulet,
South Gate,
Californie.

NAISSANCES

LA BROQUERIE

Le 26 juin: André-Guy-Joseph, fils de Joseph Mireault et de Lucille Normandeau, baptisé le 23 août. Parrain et marraine, Robert et Suzanne Mireault, frère et soeur de l'enfant.

Le 5 août: Line-Marie-Lina, fille d'Ovila Courcelles et de Diane Charette, baptisée le 23 août. Parrain et marraine, Roméo Charette, oncle de l'enfant, et Mme Aurise Charette, grand-mère de l'enfant.

Le 8 août: Michel-Joseph-Honoré, fils d'Emile Dupuis et de Lucille Kirouac, baptisé le 23 août. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Kirouac.

HAYWOOD

Le 20 avril: Richard-Joseph-Arthur, fils de Georges Lambert et de Lucille Lajeunesse, baptisé le 3 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gautron, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 juin: Louis-Joseph-Yves, fils de Marcel Marin et d'Odile Bazin, baptisé le 6 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Romain Bazin, grands-parents de l'enfant.

Le 22 juin: Jacqueline-Lucille-Marie, fille de Robert Dheilly et de Lucille Gautron, baptisée le 19 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Dheilly, grands-parents de l'enfant.

REMERCIEMENTS

Les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang de Saint-Boniface et la Famille Moïse Gobeil désirent exprimer leurs sincères remerciements et leur profonde appréciation pour les témoignages de sympathie, prières et offrandes de messes à l'occasion du décès de leur chère Soeur Marie du Saint-Esprit, née Emilienne Gobeil. Merci tout particulièrement aux RR.PP. Emilius Goulet, p.s.s., J.P. Aubry, o.m.i., et Roland Tessier, o.m.i. qui ont concélébré à la messe des funérailles, à Mgr J. Bellavance, p.d., aux RR.PP. Trappistes, aux Communautés religieuses, aux parents et amis qui y ont assisté.

Filles d'Isabelle de St-Malo

Après deux mois de vacances notre cercle recommencera ses activités. Notre première réunion eut donc lieu le mardi 1er septembre à l'école élémentaire.

Il y aura un pèlerinage à la grotte de Lourdes de St-Malo, le samedi 5 septembre, pour tous les cercles des Filles d'Isabelle de la province.

Le programme commencera par une messe chantée à 11 h a.m., suivie d'un dîner champêtre sur les lieux. A 1 h 30 de l'après-midi aura lieu le salut du St-Sacrement. Si la température n'est pas trop favorable, le tout se déroulera en l'église paroissiale.

Notre Régente, Sr C. Hamonic, désire transmettre les bonjours de notre Régente provinciale Sr Aldéa Weickers.

Nous nous donnons donc rendez-vous au pèlerinage des Filles d'Isabelle le 5 septembre à St-Malo. Espérons que tous nos membres se feront un devoir d'y assister.

La Rédactrice.

STE-AGATHE

Malades

M. Samuel Guertin est de retour chez lui après un séjour d'une semaine à l'hôpital de Ste-Anne.

Prompt rétablissement à M. Orville Duquette qui est de nouveau patient à l'hôpital de Morris.

PETIT GRAIN DE SEL

Le sel et le bicarbonate de soude nettoient et désodorisent parfaitement l'intérieur de votre réfrigérateur sans en érafler l'émail, comme le font parfois les nettoyeurs plus forts.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

–C'est la T.E.P., oui. Pour l'Espagne demain matin? Ah! tous mes regrets, monsieur, nous sommes complets . . . Absolument impossible pour le départ de demain, mais il nous reste des places pour le départ du 20 et c'est exactement le même programme. Vous voulez absolument partir demain? Dans ce cas, voyez une autre agence ... Tout est complet partout? Cela ne m'étonne pas, vous vous y prenez un peu tard... Comment? ... Pour accompagner? ... Ah! vous avez lu notre annonce? Où êtes-vous en ce moment? Vous pouvez donc passer à mon bureau sans tarder? ... C'est ça. A tout à l'heure, monsieur.

Très détendu, l'homme posa l'écouteur téléphonique et demanda aimablement:

–Nous disions donc, chère Madame?

–J'aurais voulu savoir, se contenta de demander cette fois Louise, si ma filleule n'est pas trop éloignée de Madame Lafont.

Le directeur déplaça des papiers sur le bureau.

–Nous allons voir le plan du car.

Il déplia et étala une large feuille remplie de petits rectangles. Il promena son doigt sur le papier:

–Lafont... Lafont... Ah! voilà... Ils occupent ces deux places-ci. A leur droite se trouvent Mademoiselle Riedler et Mademoiselle Soleure, deux jeunes filles charmantes qui viennent de Suisse et qui seront, je n'en doute pas, une agréable compagnie pour Mademoiselle.

La vigilante marraine ne put reprimer un mouvement de contrariété à l'énoncé des excellentes références des plus proches voisines de Jean-Pierre Lafont. Elle revint à sa première proposition:

–Vous ne pourriez pas intervertir?

–Comment?

–Ne pourriez-vous placer ma filleule à la place d'une de ces demoiselles?

L'homme se demanda s'il avait bien compris, puis répliqua vivement:

–Vous ne voudriez pas! Adressez-vous directement à l'une de ces demoiselles et si elle consent à échanger sa place, je n'y verrai aucun inconvénient.

Louise estima que la démarche serait inutile. Quand on est placé à côté d'un Jean-Pierre Lafont, est-ce qu'on accepte de changer de place?

Le directeur continuait de promener son doigt sur le papier et l'arrêta au milieu du plan:

–Cette place-ci sera libre jusqu'à Aix-en-Provence où nous devons prendre une dame qui l'a retenu dès le début des inscriptions. Il passa à l'autre rang et ajouta:

–Puis cette autre-ci à Toulouse, réservée à un vieux monsieur. A partir de là le car sera complet, mais jusque-là Mademoiselle pourra occuper provisoirement l'une ou l'autre des deux places.

S'adressant à Monique, il poursuivit:

–Mais là où vous êtes placée, Mademoiselle, vous ne serez pas mal du tout. Nos cars sont tous parfaitement suspendus et nos clients se trouvent toujours parfaitement installés quelle que soit la place occupée par eux.

Monique se penchait sur le plan:

–Où suis-je placée? Voulez-vous me le montrer, Monsieur s'il vous plait?

–Bien volontiers. Voyons... Mademoiselle Monique Leclair, n'est-ce pas? Voilà, vous êtes ici. Vous aurez près de vous, à droite, Madame Rivière, l'éternelle voyageuse qui prend part à tous nos beaux circuits. Elle est maintenant âgée de quatre-vingts ans et, cette année, son fils ne se décidait pas à la laisser partir "seule", comme vous dites, mais elle est arrivée à ses fins et a retenu le même jour que vous, une des deux places restant à louer... Madame Rivière d'un côté donc, et de l'autre, l'accompagnateur.

–L'accompagnateur, s'informa Monique qui n'avait jamais pris part à un voyage organisé, par une agence, doit nous guider toujours et nous donner des renseignements dans la visite des villes et des monuments?

–Pour la visite des monuments, précisa le directeur, nous faisons appel à un guide local parlant français et capable de vous signaler tout ce qui peut se présenter d'intéressant. L'accompagnateur veille à la parfaite réalisation de l'itinéraire et de l'horaire prévus. Cependant, il doit connaître le pays et, lorsque le paysage parcouru offrira un intérêt digne d'attirer l'attention des touristes, il se tiendra debout près du conducteur. Mais il a sa place assise au fond du car. Son but est de supprimer pour vous tout ce qui pourrait surgir d'ennuyeux au cours d'un long voyage, et de vous le rendre aussi agréable que possible afin que vous reveniez charmée.

Il souriait tout à fait maintenant, en levant la tête. Son regard rencontra celui d'un jeune homme debout devant la porte qui se refermait. Il souriait aussi. Grand, svelte et blond, des yeux gris au regard direct, il paraissait vingt-cinq ou vingt-six ans. Ce qu'on remarquait surtout en lui, c'était la bouche un peu grande, s'ouvrant sur une denture éblouissante.

Le directeur prit à peine le temps de s'excuser auprès de ses clientes et se précipita vers le nouveau venu.

–C'est pour accompagner? s'empressa-t-il de demander. Mais en voyant ce jeune homme d'allure extrêmement distinguée, en costume grande coupe et chemise de soie, il craignit d'avoir commis une gaffe. Sa satisfaction ne fut que plus grande lorsqu'il entendit:

–Pour accompagner, oui, Monsieur.

Tous les deux se dirigèrent vers une porte au fond de la salle.

Le jeune homme avait traversé la pièce avec une aimable désinvolture. En contournant un casier il s'était trouvé face à Monique. Par-dessus la tête de la jeune fille son regard parcourut le mur où était accrochée une carte d'Espagne près d'une vue immense des jardins du Generalife. Puis ses yeux s'abaissèrent sur Monique avec une expression de surprise joyeuse comme s'il avait reconnu en elle quelqu'un qu'il aurait attendu. Il lui sourit. Et, simplement, ainsi que la jeunesse sourit à la jeunesse, elle répondit à son sourire.

Lorsque la porte se fut refermée sur la haute silhouette, Monique pensa qu'il ne lui serait pas désagréable que ce jeune homme fasse partie du groupe qui allait partir le lendemain pour l'Espagne.

Madame Richet et Monique étaient déjà parties lorsque le jeune homme, après une longue entrevue, sortit et s'en alla. Le directeur, à son tour, revint parmi ses employés et jeta, en se frottant les mains:

–C'est le guide pour demain!...

La petite employée, qui frappait les carnets de voyage, se tourna vers sa compagne, les sourcils levés, et s'écria doucement:

–Un guide ça?... On dirait le duc d'Edimbourg.

Le directeur ayant entendu fit en riant:

–Il s'appelle Philippe lui aussi précisément... Philippe Lindley.

–Lindley? Lindley?... Ce nom me dit quelque chose... Vous êtes sûr, dit-elle gravement en s'adressant au directeur, que ce n'est pas quelqu'un dont les journaux ont parlé récemment?

–A propos de quoi?

–Je ne saurais vous dire... Mais ce nom me dit quelque chose... Avait-il ses papiers en règle?

–Parfaitement! Carte d'identité, passeport avec visa récent, tout tout...

–Pourtant ce nom me dit quelque chose, répéta l'employée sur un ton qui en disait plus long encore. Ce qui agaça le directeur.

à suivre

Au poste CBWFT

JEUDI 3 SEPTEMBRE

- 2:00 Le Major Plum Pouding (c)
- 2:30 Ni oui ni non (c)
- 3:00 Cinéma "Une femme dans le grand Nord". (Américain 1949)
- 4:30 Ulysse et Oscar (c)
- 5:00 Robin-Fusée (c)
- 5:30 Les hommes de l'espace
- 6:00 Le monde en liberté (c)
- 6:30 Police du port
- 7:00 Le Téléjournal et le sport
- 7:15 A propos
- 7:30 Donald Lautrec "Chaud" (c)
- 8:00 Les grands films "Prête-moi ton mari"
- 10:00 La part du lion
- 11:00 Classique à coup sûr · 1) "Le Pré de Béjine" (Russe 1935) 2) "La Terre"

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

- 2:00 La Ribouldingue (c)
- 2:30 Les trois as (c)
- 3:00 Cinéma "Les Carabiniers" (Franco-Italien 1962)
- 4:30 Ulysse et Oscar (c)
- 5:00 Yogi l'ours (c)
- 5:30 Voyage au fond des mers (c)
- 6:30 Les animaux chez eux (c)
- 7:00 Le Téléjournal et le sport
- 7:15 A propos
- 7:30 La soeur volante (c)
- 8:00 Sébastien et la Marie Morgane (c)
- 8:30 Les chevaliers du ciel (c)
- 9:00 Chapeau melon et bottes de cuir (c)
- 10:00 Format 60
- 11:00 Cinéma "Monpti" (Allemand 1957)

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

- 2:30 Ciné-Jeunesse (c)
- 4:00 Lassie (c)
- 4:30 Fourmi atomique
- 5:00 Les motards
- 5:30 Les as des quilles (c)
- 6:00 Le téléjournal
- 6:05 Atome et Galaxies (c)
- 6:30 Tarzan (c)
- 7:30 Cher Oncle Bill (c)
- 8:00 Billet de Faveur "La Vallée de la Vengeance" (Américain 1951)
- 9:30 Festival Charlie Chaplin
- 10:00 Cinéastes de notre temps
- 11:00 Cinéma "Quand la ville dort" (Américain 1950)

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

- 2:30 L'univers des sports (c)
- 4:00 Histoires sans paroles
- 4:30 D'hier à demain
- 5:30 5D-Magazine religieux
- 6:00 Au pays des géants (c)
- 7:00 Quelle Famille (c)
- 7:30 Zoom (c)
- 8:30 Festival de France
- 10:00 Dossiers
- 10:30 Propos et confidences
- 11:00 Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui "La chinoise" (Français 1967)

LUNDI 7 SEPTEMBRE

- 2:00 Grujot et Délicat (c)
- 2:30 Oui ou non (c)
- 3:00 Cinéma-"Chevalier à la rose rouge" (Italo-franco-espagnol 1966)
- 3:00 Cinéma "Deux maccabés dans le placard" (Espagnol 1961)
- 4:30 Ulysse et Oscar (c)
- 5:00 Chaperonnette à pois (c)
- 5:30 Francis chez les Fauves
- 6:00 Plein feu l'aventure
- 6:30 Les Stes Chéries (c)
- 7:00 Le téléjournal
- 7:15 A propos
- 7:30 Lagardère
- 8:30 Ma sorcière Bien-Aimée (c)
- 9:00 A la seconde (c)
- 9:30 Prenez le volant
- 10:00 Concerts Populaires
- 11:00 Cinéma "Révoltés du bagne" (Allemand 1961)

MARDI 8 SEPTEMBRE

- 2:00 Sol et Gobelet
- 2:30 Ni oui ni non (c)
- 3:00 Cinéma "Cent briques et des tuiles" (Français 1964)
- 4:30 Ulysse et Oscar (c)
- 5:00 Mini fée (c)
- 5:30 Histoire de l'aviation
- 6:00 Le Trésor des Hollandais (c)
- 6:30 Le Courrier du Désert
- 7:00 Le téléjournal
- 7:15 A propos
- 7:30 Cinéma du mardi "Gentlemen de Cocody" (Franco-Italien 1964)
- 9:00 Moi et l'autre (c)
- 9:30 Le Enquêteurs Associés (c)
- 10:00 Format 60
- 11:00 Ciné club "La mère" (Russie 1956)

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

- 2:00 Major Plum Pouding
- 2:30 Oui ou non (c)
- 3:00 Cinéma "Mourir à Madrid" (Français 1962)
- 4:30 Ulysse et Oscar (c)
- 5:00 Les cadets de la forêt (c)
- 5:30 Walt Disney présente (c)
- 6:30 Cinéma d'ici (c)
- 7:00 Le téléjournal
- 7:15 A propos
- 7:30 La bohème (c)
- 8:00 Cinéma "Dieu seul m'arrêtera" (Italien 1954)
- 9:30 Gros plan
- 10:00 Le prisonnier (c)
- 11:00 Ciné-nuit "De l'amour"

Chronique de CBWFT

"LE TEMPS S'OUVRE"

"Le Temps S'ouvre" sera de nouveau à l'horaire de CBWFT tous les dimanches à 4 h 30 à compter du 13 septembre.

La série prévue pour la prochaine saison comportera deux parties, de treize émissions chacune. La première partie se veut une initiation à la Bible. Afin de dégager le sens profond du langage biblique, l'animateur, le Père Emile Legault dialoguera avec l'un des meilleurs spécialistes actuels, le Père Julien Harvey, s.j. Ce dialogue sera facilité par la projection de dessins animés, réalisés dans un style moderne où l'on retrouve la simplicité du langage biblique, son goût du merveilleux et même ses petites pointes d'humour.

L'utilisation de ce matériel visuel a été rendu possible grâce à une entente conclue entre la B.B.C., de Londres, et les responsables de l'émission "LE TEMPS S'OUVRE". Signalons que pour marquer la qualité de ces dessins animés, un prix a été décerné au producteur par le jury du Festival international des émissions religieuses à Monte-Carlo, en février dernier.

CHRONIQUE LINGUISTIQUE

NOUVELLES MISES EN GARDE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a publié les mises en garde suivantes, qui lui ont été soumises par l'Association pour la défense de la langue française:

–Initier, ce verbe n'a nullement le sens de "commencer à", "inaugurer". Il veut pour complément direct un nom de personne et avoir pour complément indirect un nom de choses introduit par à ou par dans: on initie une personne à ou dans tel ou tel mystère.

–Pécunier, ce prétendu adjectif n'existe pas; il faut dire pécuniaire.

–Adéquat, cet adjectif signifie "égal à son objet" et non "convenable".

–Invectiver, n'est pas un verbe transitif direct. Ne pas dire "invectiver quelqu'un", mais invectiver contre quelqu'un.

–Fortuné ne signifie pas "riche" mais favorisé par le sort.

–Périple signifie un voyage autour d'une mer, des côtes d'un pays et non pas n'importe quel voyage. Il peut signifier par extension voyage circulaire.

(BNF 25-7-70)

Films à l'écran

SUPPOSE THEY GAVE A WAR AND NOBODY CAME

Comédie réalisée par Hy Averback. Principaux interprètes: Brian Keith, Tony Curtis.

L'auteur a quelque chose à dire sur les problèmes de la vie militaire en temps de paix et sur l'intolérance dans certains coins de province. Cependant ses intentions se diluent dans un récit languissant qui semble ne conduire nulle part. Il y a ici et là des traits d'observation bien trouvés mais l'ensemble s'avère plutôt lourd. Brian Keith s'impose sans effort comme d'habitude mais Tony Curtis a tendance à en remettre.

Dans cette satire plutôt faible des relations entre les militaires et les civils, on met l'accent sur l'amitié qui lie des frères d'armes. Des détails légers se glissent dans l'ensemble.

Il s'agit d'une incursion dans le domaine de la contestation étudiante. Elle présente une vue vague et superficielle du problème. Le réalisateur semble d'ailleurs beaucoup plus intéressé à manifester sa virtuosité qu'à approfondir son sujet. Il a donc établi un découpage complexe, chargé de mouvements d'appareil et complété son travail par un montage syncopé et nerveux. Ce travail ne réussit cependant qu'à accentuer le côté artificiel du traitement. Les deux interprètes principaux se tirent bien d'affaire au milieu de partenaires qui ne sont guère plus que des silhouettes.

Ce film soigné mais superficiel présente une vue artificielle de la contestation étudiante. La liberté sexuelle y est présentée comme normale et la brutalité de la repression policière y est fortement accentuée.

THE STRAWBERRY STATEMENT

Drame social réalisé par Stuart Hagmann, d'après le roman de James Simon Kunen. Principaux interprètes: Bruce Davison, Kim Darby.

CHRONIQUE DE CFRG

A partir du 14 septembre, notre programmation sera quelque peu modifiée.

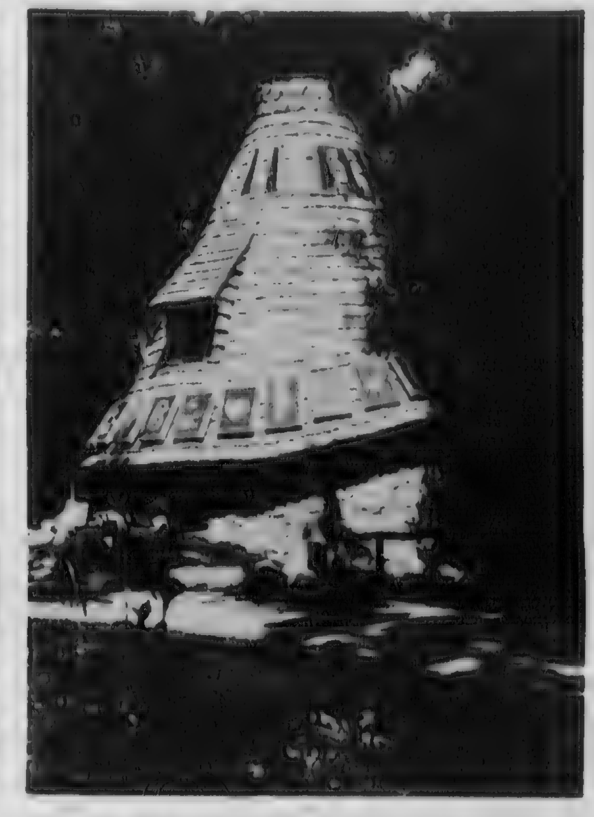
Le chapelet en famille sera diffusé à 4 h 40 au lieu de 5 h 30, afin de permettre la diffusion d'une nouvelle émission de Radio-Canada, spécialement conçue pour les jeunes. Cette nouvelle émission, qui portera le titre de "Un instant", sera diffusée de 5 h à 6 h 30. Elle sera présentée de Montréal par Luc Bourgeois et Yves Corbeil (l'animateur de Zoom).

"Un instant" comprendra également une émission provenant de Vancouver "Pacifique 2000". De Montréal à Vancouver par le truchement de CFRG, une émission quotidienne pour la jeunesse, du lundi au vendredi à partir du 14 septembre. Cette nouvelle programmation restera en vigueur jusqu'au 25 octobre, ensuite nous adopterons l'horaire d'hiver en raison du décalage d'heure entre Montréal et l'Ouest du pays.

Nos auditeurs trouveront les détails de ce nouvel horaire dans la prochaine édition du journal.

M. Eugène Bachelu, de La Flèche, a eu la douleur de perdre sa femme le 20 août dernier. Les funérailles ont eu lieu à La Flèche le 24 août. M. Eugène Bachelu fut pendant plusieurs années membre du Conseil d'administration de CFRG. Très actif dans les mouvements coopératifs, il participa, voilà plusieurs années à une émission intitulée "La Coopération". Mme Bachelu était la tante de Mme Joseph-Edmond Chabot, ancien président de Radio-Gravelbourg Ltée.

M.M.



La "hutte de la sorcière", inspirée du conte "Hansel et Gretel" des Frères Grimm, décore un coin retiré du parc Kildonan à Winnipeg. Construite au coût de $ 30,000, cette jolie maisonnette est due à l'initiative du German Canadian Centennial Council.

RORO No 10

No 10 Références lexique no 49.

HORIZONTALEMENT: danse, baril, lève, sève, roro, cabane, musique, coule, dégel, fonte, table, âtre, liquide, cueillette, écorce.

VERTICALEMENT: flamme, gallon, roro, vie, omelette, bois, glace, liqueur, délice, entaille, bol, gel, vente, éclat.



La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

Où s'en va la morale médicale?

Le "Winnipeg Free Press" (19 août 1970, p. 27) signale le caractère "libéral", très avancé d'un éditorial du CMA Journal (Journal officiel de la "Canadian Medical Association"), dans sa livraison de septembre.

On est atterré de la position prise par l'auteur de cet article et on a du mal à l'accepter comme le porte-parole officiel. On espère que la majorité des membres de cette société n'acceptera pas la thèse qui réduit le rôle d'un médecin à celui d'un technicien n'ayant rien à voir à l'aspect moral de sa profession.

On s'appuie, pour l'affirmer, sur l'avis de la Canadian Psychiatric Association (-"Abortion is a strictly medical procedure"). Tout comme couper un ongle ou des cheveux. Le médecin laisse à la mère et, si elle en a un, au mari la responsabilité de la décision. Tout ce qu'on exige de lui, c'est une compétence scientifique et son art; peu importe l'usage qu'il en fait, même comme tueur qualifié et "patenté". Pourquoi faire perdre du temps et de l'argent aux comités d'hôpitaux? Les uns, étant conservateurs, n'attirent guère la clientèle; les autres, étant très permissifs, se voient harassés par des démarches de pure routine.

Une attitude désinvolte soutient un raisonnement spécieux: "Pourquoi exiger de ces comités, "déclare l'éditorial en question, qu'ils décident si tel enfant indésirable (non wanted) a le droit de vivre dans un monde surpeuplé?" et "si ce foetus non encore né a des droits humains, il aurait alors aussi des droits qu'on devrait respecter et garantir lorsqu'il sera né".

Et oui. C'est à la société d'y voir, si la mère est assez dénaturée pour ne pas s'en soucier, ce qui d'ailleurs ne lui donne pas le droit de décréter la mort de son enfant.

Ne disons rien au sujet de la fameuse "surpopulation". Des gens très compétents de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont des idées là-dessus aussi "scientifiques" et toutes différentes.

En tout cas, cette mentalité technologique dépourvue de tout sens moral n'est pas rassurante; après le meurtre légal appelé "foeticide", on en viendra aux méthodes eugéniques d'Hitler et, si on ne recourt pas à l'euthanasie, attention quand même pour les vieux qui prennent de la place dans les hôpitaux. Une bonne petite pneumonie aidera à s'en débarrasser. On se souvient de l'épisode mentionné dans "Not as a stranger". Simone de Beauvoir, dans "Vieillesse", vient de fustiger en quelque centaines de pages savantes et parfaitement documentées cette civilisation moderne en train de se déshumaniser parce qu'elle a perdu le sens du spirituel et donc de la morale.

La Ligue des Hôpitaux Catholiques vient de remplacer son trop juridique "Code moral" par un "Guide médico-moral" autrement mieux nuancé, acceptable à tous, qu'on soit croyant ou non, pourvu qu'on soit encore "humain". Le commentaire le plus pathétique qui marque au fer rouge le matérialisme de l'éditorial du "CMA Journal" est cette fameuse photo déjà reproduite à près de 3 millions d'exemplaires (cf. Canadian Register du 30 mai et du 1er août 1970) où l'on voit, jeté et gisant au fond d'un bassinet aseptique et reluisant, un sanglant foetus humain arraché chirurgicalement du sein de sa mère pour des raisons "socio-économiques" avec cette sentence lapidaire: "Bucket instead of life"!

Nominations chez le clergé

Voici quelques-unes des nominations chez le clergé de l'archidiocèse de Saint-Boniface.

M. l'abbé Edmond LAVOIE s'est retiré du ministère actif; Père Wilfrid SICOTTE, O.M.I.: aumônier de l'Hôpital Taché.

M. l'abbé Adélard COUTURE s'est retiré du ministère actif; M. l'abbé Paul DESCHÊNES: curé de Sainte-Agathe; M. l'abbé Paul-Emile BOISJOLI: curé des paroisses d'Aubigny et de Sainte-Elisabeth.

M. l'abbé Maurice DENISET-BERNIER: curé de la paroisse des SS.-Martyrs-Canadiens; M. l'abbé Pierre RAYMOND: curé de la paroisse de Sainte-Marie et professeur au Collège de Saint-Boniface; M. l'abbé Louis LAURENCELLE: aidant au ministère de la paroisse des SS.-Martyrs-Canadiens et au service des Jeunes Travailleurs dans les paroisses des SS.-Martyrs Canadiens, de Saint-Eugène et de Sainte-Marie.

M. l'abbé Clayton BARCLAY: en repos; M. l'abbé Gérard LAMBERT: chef du département de la pastorale de l'Hôpital général de Saint-Boniface; M. l'abbé Gilbert GARIÉPY: aumônier adjoint à l'Hôpital général de Saint-Boniface; M. l'abbé Norbert LABELLE: secrétaire à l'Archevêché.

MM. les abbés Léo VERRIER et Edouard BANVILLE ont repris leur travail apostolique dans le diocèse de São Paulo, après une année d'étude.

M. l'abbé Raymond-Marie FERRON exercera son ministère à Montréal; Père Gérard CLAVET, C.S.V.: curé de Saint-Léon (et Manitou).

M. l'abbé René PEETERS: membre de l'équipe de l'Office diocésain des Sciences Religieuses et responsable de la revue LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE. M. l'abbé Gérard TOUPIN, en plus de sa charge pastorale de curé: animateur de la catéchèse dans la Zone pastorale de la Rivière Rouge; M. l'abbé Léonce AUBIN: aux études en pastorale familiale (Ottawa); M. l'abbé Roger BAZIN: aumônier dans les Forces canadiennes.

M. l'abbé Edmond BARIL: vicaire à la paroisse de la Cathédrale; M. l'abbé Lionel THIBAULT: aumônier de l'Hôpital de Saint-Vital avec charge pastorale de la mission du Coeur-Immaculé-de-Marie.

Sur présentation de leur supérieur majeur respectif ou après accord avec eux, en plus des religieux indiqués ci-dessus: Père Raymond BEAUREGARD, O.M.I.: membre de l'équipe de prédicateurs de Villa Maria; Père Alfred DESAUTELS, C.SS.R.: vicaire à Sainte-Anne-des-Chênes, en remplacement du Père Claude Leblanc, C.SS.R.

PROFESSION RELIGIEUSE



Le 15 août dernier, en la fête de l'Assomption, Soeur Thérèse Fisette des Petites Soeurs de la Ste-Famille de Sherbrooke, fille de M. et Mme Mathias Fisette, prononçait ses voeux perpétuels en l'église de St-Georges, Manitoba. La célébration fut présidée par Mgr M. Baudoux. Concélébraient avec lui, les abbés Y. Boisvenue, curé de la paroisse, N. Delaquis et R. Robidoux, s.s.

M. l'abbé N. Labelle agissait comme cérémoniaire. En plus des religieuses de la communauté, de nombreux parents et amis prirent part à la célébration liturgique et aux agapes fraternelles préparées par des dames de la paroisse. Depuis le 21 août, Sr Thérèse est au service du personnel du Collège de St-Boniface.

LIVRE REÇU À LA RÉDACTION

SACREMENTS ET EVANGELISATION
par J.B. Maraval.

Collection "La Religieuse dans la Pastorale d'Aujourd'hui" NO 21.
312 pages - format 14 x 20.

"Je crois que les sacrements sont aujourd'hui la part la plus dévaluée dans l'Eglise". Ainsi s'exprimait, à la veille du Concile, l'abbé du Plessis de Grenedan.

Etrange paradoxe en effet: bien des gens qui "demandent les sacrements" le font sans foi suffisante, alors que ceux qui ont la foi demandent de moins en moins les sacrements.

Or, les sacrements, c'est le Christ réellement présent et agissant dans l'Eglise, qui est elle-même "le sacrement universel du salut" (VaticanII).

Le chanoine Maraval, à qui nous devons déjà d'excellentes réflexions sur l'évangélisation et sur la révision de vie, et qui possède l'art de présenter très clairement des questions doctrinales fort complexes aux auditoires de religieuses, a étudié cette situation paradoxale. Il se demande "comment mettre en oeuvre une pastorale des sacrements qui soit vraie, dans les conditions historiques que nous vivons, qui ne sont plus celles de la chrétienté mais où l'on en retrouve des séquelles; qui sont celles des "pays de mission", mais sans que nous en ayons bien vu les exigences.

EDITIONS FLEURUS - 31, rue de Fleurus - 75. PARIS 6e

NOUVELLES INTERNATIONALES

Brésil

Une puissance redoutable "l'Escadron de la Mort"

par Marcio MOREIRA ALVES

Le régime militaire brésilien essaie, depuis le 24 juillet, de contrôler la violence d'une organisation clandestine de policiers, l'Escadron de la Mort, qui a fait, au cours des trois dernières années, plusieurs centaines de victimes parmi les criminels de droit commun. Le président Médici vient d'annoncer l'ouverture d'une enquête contre l'Escadron menée sous la responsabilité directe du ministre de la Justice. A la suite de cette déclaration, plusieurs victimes ont été découvertes. Les milieux officiels considèrent cette nouvelle vague d'exécutions comme un défi aux intentions du gouvernement.

La naissance de l'Escadron

Les premiers groupes de policiers formés pour tuer des criminels apparurent à Rio de Janeiro en 1959, inspirés par le préfet de police d'alors, le général Kruel. La réaction de l'opinion publique rendit leur vie brève, mais la mort, quelques années plus tard, dans un échange de coups de feu, du commissaire Milton Lecocq, relança l'idée. Ses amis formèrent un club pour le venger. L'emblème du club - nommé "Escuderie Milton" ",E.M.-est une tête de mort sur des tibias croisés.

Comptant sur la bienveillance du nouveau préfet de police, le général França, les membres de l'E.M. décidèrent de couper court aux délais de la justice et se mirent "à débarrasser la société des criminels endurcis", selon l'explication qu'ils donnent à des journalistes. Une fois en marche, l'organisation échappa au contrôle des autorités et s'étendit aux villes voisines et, finalement à Sao Paulo, où elle a déjà fait 123 victimes en vingt mois.

Marques de fabrique

L'Escadron de la Mort ne choisit pas ses victimes selon une hiérarchie reconnaissable. L'assasin peut être épargné et le voleur de voitures tué. C'est qu'il est souvent l'instrument de bandes qui ont des comptes à régler avec des groupes rivaux. Les policiers brésiliens étant généralement mal entraînés et mal payés ont un penchant à la corruption assez considérable.

Les exécutions de l'Escadron portent des "marques de fabrique". Les corps des victimes présentent souvent des traces de torture. Ils ont reçu souvent aussi un très grand nombre de blessures - parfois jusqu'à 40 balles. Leurs mains sont attachées derrière le dos et presque toujours on épingle sur le cadavre un carton avec l'emblème de l'Escadron et une courte information, telle que: "Il était un trafiquant de drogue".

L'Escadron a des "public-relations" et c'est par leur intermédiaire qu'on apprend où les corps ont été abandonnés. Dans leur langage, un cadavre s'appelle un "jambon".

Impunité totale

Jusqu'à présent, le préfet de police de Rio se refusait à enquêter sur les activités de l'Escadron: Il affirmait que l'inflation de morts sur les trottoires était due à des règlements de comptes entre bandits. A Sao Paulo, les 18 enquêtes ouvertes n'ont pas abouti.

Parmi les témoins ayant dénoncé les membres de l'Escadron, trois ont été tués en pleine rue, un quatrième est gravement blessé et une femme a été séquestrée, battue et torturée. Pourtant, tous avaient reçu les garanties de la justice.

L'audace de ses membres et l'impunité dont il a joui rendent les possibles témoins contre l'Escadron peu loquaces.

Si le régime a, maintenant, l'intention sérieuse de punir ces crimes longtemps tolérés, il se heurtera à des difficultés immenses. Le fait qu'on soupçonne de nombreux jeunes officiers de l'armée d'appartenir à l'organisation ne facilitera pas les investigations.

M. N. A.
(copyright by B.I.P.)



Le camp Notre-Dame de la Plage Albert a acceuilli cet été plus de 325 jeunes, garçons et filles. Quelque vingt personnes, directeurs, moniteurs et monitrices, cuisinières, infirmières, a pris une part active au fonctionnement de cette colonie de vacances. Au dire des organisateurs, l'édition "Eté '70" du Camp Notre-Dame a été une réussite même si financièrement on n'a pu équilibrer le budget. Les campeurs n'ont payé en moyenne que $ 21. par semaine. Ci-dessus, le curé de la paroisse de la Cathédrale, M. l'abbé Raymond Roy, signe le registre des visiteurs lors du pique-nique du 23 août. Debout, au centre, l'abbé Edouard Bonin, aumônier, et Raymond Gauthier, directeur général.

Message de la fête du travail 1970

LA LIBÉRATION DE L'HOMME CONTEMPORAIN

A l'occasion de la Fête du Travail (6 septembre 1970) les évêques catholiques du Canada, par l'intermédiaire de leur Office d'Action sociale, veulent attirer l'attention du public sur les perspectives chrétiennes de la libération de l'homme contemporain.

Leur message propose un défi auquel il faut répondre avec la générosité et la détermination que réclame l'Evangile. Voici un résumé des points importants du message:

CRISE ACTUELLE ET OPPORTUNITÉ DE RENOUVELLEMENT (1-4)

Dès le début de leur document, les évêques énumèrent différentes formes d'esclavage de l'homme contemporain: "Sur tous les continents et dans la plupart des pays, disent-ils, des voix angoissées réclament à grands cris la libération des esclavages modernes qui ont nom: guerre, misère économique, conditions de vie infra-humaines, tyrannie politique, légalisme stérile, paternalisme étouffant, discrimination raciale, disparités culturelles, aliénation spirituelle, etc."

Après avoir affirmé que des voix angoissées "réclament et de toute urgence, une transformation des mentalités et une réforme des structures", les évêques poursuivent en s'inspirant d'un texte de saint Jean: "C'est la vérité qui vous rendra libres". "Vérité, justice, amour et liberté constituent les quatre piliers d'une société vraiment humaine selon l'expression de Jean XXIII, dans "Pacem in terris".

Parmi ces voix angoissées qui crient leur détresse, les évêques discernent celles des millions d'êtres humains encore privés des nécessités essentielles de la vie, celles des riches qui ne trouvent pas leur épanouissement dans l'abondance de biens matériels, celles des jeunes à la recherche d'une vie plus authentiquement humaine.

UNE NOUVELLE APPROCHE (4-7)

Comme les remous sociaux sont souvent le prélude d'un progrès marqué, les évêques rappellent que ce progrès n'est possible que si l'on apprend "à vivre ensemble, en paix et en toute justice". Connaissances scientifiques et techniques ne suffiront pas à elles seules à bâtir un monde nouveau! Nouvelles approches, nouvelles priorités et nouvelles politiques sociales revêtent un caractère urgent!

A ce propos, les évêques estiment que les Canadiens - et le monde en général - peuvent tirer grand profit des nouvelles perspectives proposées en 1968 par les évêques d'Amérique Latine dans leur déclaration collective de Medellin, Colombie. En effet, cette déclaration lançait un appel en faveur d'une "prise de conscience" (d'une "conscientisation") à la grandeur du continent et d'une "libération" de tous les peuples. Ce processus de libération requiert une participation active à la reconstruction de la société ainsi qu'un changement de mentalités.

LIBÉRATION PAR LA PARTICIPATION SOCIALE (8-11)

Rappelant ensuite que le quart de la population canadienne "se débat dans un filet de contraintes dont il n'arrive pas à se libérer", l'Episcopat du pays constate aussi que "les déshérités sont de plus en plus conscients que la participa-

suite à la page 15

LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: lundi midi.

Plus elles sont petites, plus elles sont lues. Les Petites Annonces de la Liberté et le Patriote.

A VENDRE.
Rue Masson. Belle grande maison. 5 chambres à coucher Garage double. Très bon état. Hypothèque 9 pour cent. Appeler 233-2574 après 8 h.
17-299-JNO.

A VENDRE.
St-Boniface. Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 253-1346
16-291-JNO

A VENDRE
Outils de mesuiserie électriques et à main, ainsi que 2 moteurs électriques. Peuvent être vendus individuellement. Cause de vente: décès. S'adresser à Mme Lemieux, C.P. 53, St-Adolphe, Téléphone: 833-2144.
21-340-23C.

A VENDRE
Chalet, 3 chambres à coucher, cuisine et salle de famille. Tout meublé. Composer: 253-9986 après 6h.
21341- 22C.

A VENDRE.
Sur rue Centrale de Ste-Anne, joli bungalow avec façade de pierre, 4 chambres à coucher avec garage attenant. Situé sur grand lot. Prix: $ 18,000. Composer 422-5483.
21-334-23P.

A VENDRE
St-Joseph. Près église. Bungalow 5 pièces. 2 lots, eau courante, citerne et fosse sceptique. Possession immédiate. M. Arthur Parent. 737-2351 après 6 h.
20-332-22C.

A VENDRE
Trois lots vacants dans le village de St-Pierre: un dollar chacun. Pour plus de renseignements, s'adresser à la secrétaire-trésorière, village de St-Pierre.
22-345-22C

A VENDRE
Appareil stéréo "Fleetwood" avec cabinet. Table de cuisine et 2 chaises, pattes finies cuivre. Sofa-lit. Composer: 247-4656 après 6 h.
22-342-23C.

A LOUER.
Logis: 3 pièces, pour adultes raisonnables et responsables, qui travaillent, savent tenir maison et se tenir propres eux-mêmes (ne fument pas si possible). Pas d'animaux S.V.P. Composer : 233-1844.
20-327-JNO.

A LOUER.
St-Boniface, 458, rue Aulneau. Logis 3 pièces. Entrée et salle de bains privées.
19-279-JNO

A LOUER
Lorette Maison 2 chambres à coucher. Grand salon, bonne cuisine. Ecrire à Boîte 338, La Liberté et le Patriote, C.P. 96 St-Boniface.
21-338-22C.

A LOUER IMMEDIATEMENT
St-Malo 50 acres de terrain à foin, à moitié. Composer: 247-3284, le jour ou 247-6775 le soir.
22-343-22C.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc. Appelez Jos Legal et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO

MONUMENTS, PIERRES ET DALLES TOMBALES.
Voyez la plus grande exposition du Sud du Manitoba. Choix de modèles, de couleurs et de matériel. Epargnez 30 pour cent plus base gratuite. Nous acceptons de vieux monuments en échange, taillons les inscriptions. Swan Lake Memorials, C.P. 204 ou téléphone 58 Swan Lake, Man.
3-138-

DESIRE TRAVAIL
de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à : 233-7227.
2-131-T.F.

DAME
désire donner des leçons de français le soir ou le samedi. Composer: 943-1969.
21-339-24C.

PROFESSEUR DEMANDE LOGIS MEUBLE dans centre de St-Boniface pour le mois de septembre, 2 ou 3 chambres à coucher. Composer: 247-4819.
20-333-JNO

EXPERIENCE.
En réparations générales, bois et ciment, coupe et taille des arbres. Appeler 233-6605.
11-179-22P

DEMOISELLES
âgées de 18 à 35 ans qui désirez travailler, $ 300 à $ 600 par mois. Composer: 247-2772 entre 5 h et 6 h 30 du soir.
21-335-JNO

McKEAG HARRIS
Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français: Georges Guertin. Téléphones: 774-2505 - le soir : 774-6461.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer; 256-0101.
1-104-T.F.

COMMENT CESSER DE FUMER
Certains parmi nous avaient fumé pendant 20 ans et plus et quoi que nous ayons fait nous n'avions pu nous arrêter jusqu'au moment où nous avons adopté une certaine méthode. Pour en obtenir les détails n'envoyez que $ 2.00 par chèque ou mandat-poste à :
SMOKERS ASSISTANCE
C.P. 6337 - Div. D.
Calgary 2, Alta.
" LA FUMÉE CAUSE LA POLLUTION"

DANIS REALTY
115, rue Haig
ST-VITAL

A VENDRE

RUE GAUVIN
Maison moderne 5 pièces, 5 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation 20' x 22'. Tapis mur à mur dans salon et escalier. Salle de bains et demie. Accessoires électriques inclus. $ 6,000 comptant, balance à termes. Appeler aujourd'hui-même.

POSSESSION 1er SEPTEMBRE.
Non loin de l'église St-Emile à St-Vital. Joli bungalow 4 pièces. Beau grand lot: 50 x 272'. Quelques beaux arbres, garage et remise pour outils. Chauffage huile. A termes si désiré. Plein prix : $ 12,500.

NORWOOD.
Petit bungalow 3 chambres à coucher, salle de récréation, garage. Prix : 12,900. Au moins $ 800 comptant. Taxe : $ 238. Possession aussitôt que désiré.

RUE DESCHAMBAULT.
Maison de rapport. 2 chambres à coucher pour propriétaire et logis de 3 pièces à louer. Fenêtres toutes-saison. Taxe: $ 212.
Pour vendre ou échanger, consultez-nous à toute heure.
Composer: 233-4660.

22-349-JNO

GEORGE DEMARE AGENCIES
A VENDRE

NORWOOD. Près Précieux-Sang. Possession immédiate. Traversez une véranda vitrée, entrez dans un hall spacieux, tournez à gauche vers le salon et la salle à manger ou à droite vers l'escalier qui mène à 3 bonnes chambres à coucher, grande salle de bains et patio. Il y a une cuisine moderne, sous-sol complet, chauffage gaz, fenêtres aluminium. Taxes: $ 202. Près autobus et magasins. On demande $ 13,400.

GRANDE FAMILLE-PETIT BUDGET.
Voyez cette aubaine à St-Norbert. 8 pièces pour : $ 10,900. Soubassement complet, chauffage gaz, service 100 amp. espace pour buanderie au rez-de-chaussée. Allée de côté et garage. Lot 50 ' x 160'.
22- 348-22C.
GEORGE DEMARE.
247-7604 247-3079.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LAURENT ALBERT PICHÉ, du Village de La Broquerie, au Manitoba Cultivateur.
TOUTES RÉCLAMATIONS contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le deux octobre 1970.
FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour d'août, A.D. 1970.
MARCOUX, DUREAULT, BÉTOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU IDA LAURIN, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, veuve de feu Bail Laurin, autrefois du même endroit, ingénieur, décédé;
TOUTES RÉCLAMATIONS contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage,. Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 30 septembre, A.D. 1970.
FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour d'août, A.D. 1970.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

A VENDRE
2 porcheries modernes avec 200 et 400 acres de terrain respectivement. Aussi équipement aratoire moderne. Pour plus d'information s'adresser à Mme Pauline Piché, La Broquerie, Manitoba. Téléphone: 424-5342.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, Boulevard Provencher, angle Taché.

A VENDRE.

484, RUE DE LA MORENIE
Maison : 1 1/2 étage. 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Rideaux et tapis mur à mur inclus. Près de toutes commodités. Comptant requis: $ 900.

TRANSCONA.
426, Whittier-est. Charmant bungalow 5 pièces, 3 chambres à coucher. A aussi soubassement fini et loué. Belle grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Bien des extras. 12 ans seulement. Très bon état. Termes à négocier.

RUE HORACE
4 et 4 plus soubassement fini. 3 salles de bains. Garage double. Plein prix : $ 19,500.
22-347-22C

Pour information s'adresser à:
NAP. GAGNON.
Bureau: 247-9267
Résidence: 233-3510.
19-323-19C.

A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles.
108, rue Marion,
ST-BONIFACE.

A VENDRE.
Rue Bertrand. Duplex: stuc. 4 et 4. Garage. Près hôpital. $ 13,700. Comptant requis: $ 3,000. Balance termes.

Rue Ritchot. Duplex. 4 et 3, plus de 2 chambres au soubassement. Tapis mur à mur au premier. Garage. Belle propriété. Termes si désiré.

Rue Langevin - Duplex, 5 au premier 3 au 2e. Garage. $ 10,500. Termes faciles.

POUR INFORMATION:
appeler Bureau: 233-1773
Résidence: 233-5874
11-241-T.F.

PRIERE A SAINT JUDE, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

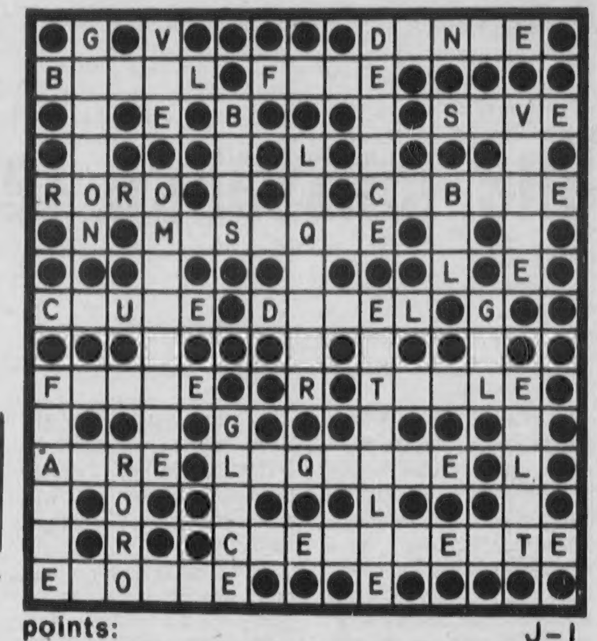
En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

22-350-22C.



no.:10

À la cabane à sucre



points: J-1

1
2

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

CHRONIQUE DES VIVRES DE SEPTEMBRE

OTTAWA — Il se peut que les disponibilités croissantes à la fois au Canada et aux Etats-Unis entraînent forcément une baisse des prix du porc d'ici quelques semaines, selon la chronique des vivres de septembre publiée la semaine dernière par le ministère de l'Agriculture du Canada.

D'autre part, on prévoit que les prix des autres viandes demeureront soutenus.

BOEUF: Etant donné que l'offre correspond de près à la demande, on ne prévoit que peu de changement des prix.

PORC: On s'attend à un fléchissement des prix à cause de l'augmentation des arrivages.

OEUFS: Livraisons assez abondantes; hausse saisonnière des prix.

CHAIR DE VOLAILLE: Les approvisionnements de poulets et de dindons à griller seront assez abondants et les prix n'accuseront que peu de changement, semble-t-il. L'offre de dindons lourds sera suffisante et s'écoulera à prix soutenus.

POMMES: Les disponibilités sont inférieures à celles de l'an dernier mais supérieures à la moyenne; il se peut que les prix augmentent.

PÊCHES: Les approvisionnements sont à peu près égaux à ceux de l'an dernier dans l'Est. On prévoit des prix passablement soutenus dans l'Est, mais peut-être moindres dans l'Ouest.

RAISIN: Baisse de la production en Ontario; prix probablement plus élevés qu'en 1969 dans l'Est, mais plus bas dans l'Ouest.

POIRES: Des approvisionnements inférieurs à ceux de l'an dernier dans l'Est entraîneront une hausse des prix.

POMMES DE TERRE: Stocks de fin d'été à peu près égaux à ceux de l'année dernière; prix soutenus.

TOMATES: L'offre sera un peu inférieure à celle de l'an dernier et les prix changeront peu.

OIGNONS: Les approvisionnements seront plus abondants dans l'Est mais à peu près les mêmes dans l'Ouest. Il se peut que les prix soient encore inférieurs à ceux de l'an passé dans l'Est.

La "Fiesta"

de St-Boniface,

dimanche dernier,

a fait

le bonheur

des uns...





mais pour celui-ci...



et cet autre, l'automobile n'a encore rien de bien amusant !

LA LIBÉRATION DE L'HOMME CONTEMPORAIN......

suite de la page 13

tion est une des clefs de leur libération". "Ils se rendent compte que le pouvoir politique doit reposer sur une assise plus large; ils sont convaincus qu'ils doivent avoir voix au chapitre pour en arriver un jour à s'épanouir et à jouir des avantages sociaux".

La seconde étape du renouveau, celle de la reconstruction, se réalisera quand les pouvoirs traditionnels et les promoteurs du "nouveau pouvoir" en arriveront à collaborer aux prises de décisions.

Le processus de libération exige aussi un renouveau personnel de la part de tous, spécialement de la part de ceux qui ont beaucoup reçu. Comme jamais auparavant, les Canadiens nantis sont invités à une conversion du coeur qui leur fera mettre de côté un "intérêt personnel à courte vue" et acquérir un sens profond des responsabilités sociales. "Leur libération sera complète seulement quand ils consentiront, par amour pour Dieu et leur prochain, à partager leurs biens et aussi leur pouvoir avec ceux-là qui, au CAanada et dans le Tiers Monde, ont moins que leur juste part", déclarent les évêques.

Un tel appel à la justice prend ses racines dans les Ecritures et se trouve explicité dans les enseignements conciliaires et tout récemment par Paul V1: "Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous."

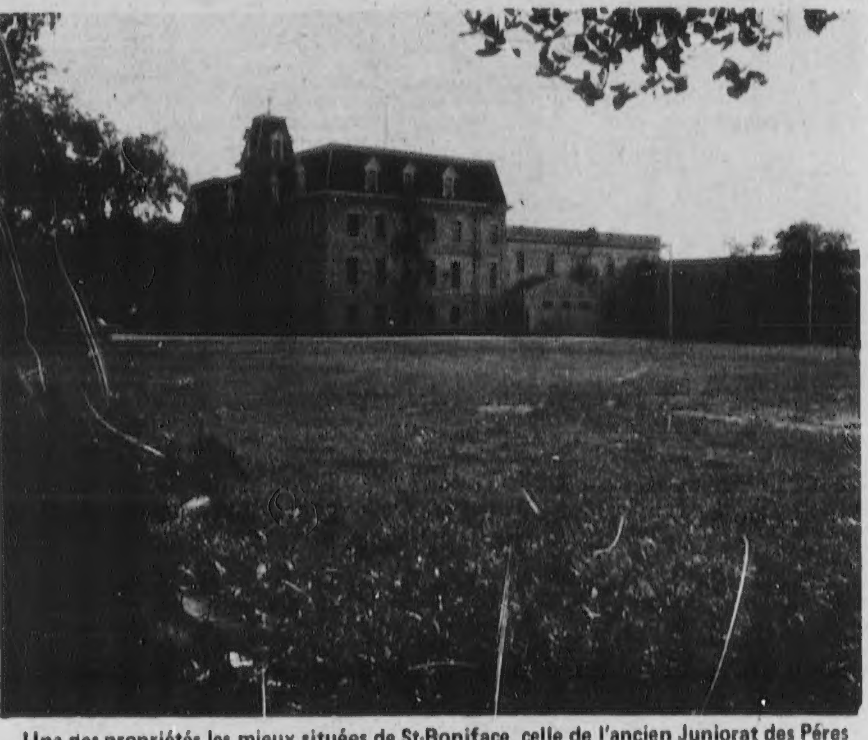
CONCLUSION

Les évêques concluent leur message en affirmant que "le mouvement de libération à l'égard de toutes formes d'oppressions prend de plus en plus d'ampleur et gagne de nombreux adeptes". Puis ils posent la question en termes clairs: "Les Eglises s'y engageront-elles avec la générosité et la détermination que réclame l'Evangile?" Et le point final présente une note d'espoir: "Nous avons confiance que les chrétiens seront aux premières lignes de ce front de libération qui ambitionne de bâtir une société authentiquement humaine".

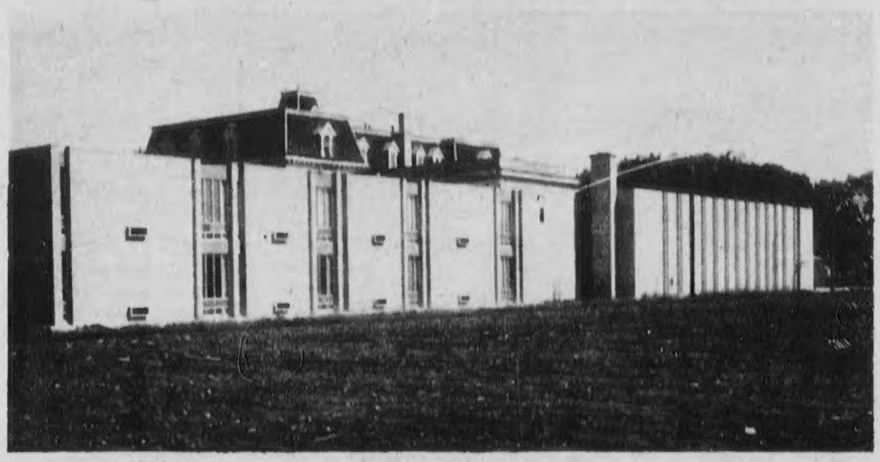
Le centre culturel de St-Boniface

L'emplacement a été choisi

L'exemption de taxe est assurée



Une des propriétés les mieux situées de St-Boniface, celle de l'ancien Juniorat des Pères Oblats, deviendra l'emplacement du prochain centre culturel de St-Boniface.



Le gymnase (à l'extrême droite) et l'aile des classes (à gauche) seront intégrés dans les plans du nouveau centre. Ces édifices datent de 1963.

Le gouvernement manitobain a approuvé l'achat de la propriété de l'ancien Juniorat des Pères Oblats, au 340, boulevard Provencher, comme emplacement du futur centre culturel de St-Boniface.

En communiquant cette nouvelle à "La Liberté et le Patriote", M. Laurent Desjardins a révélé que les Oblats avaient consenti à vendre leur propriété pour la somme de $260,000. M. Desjardins a tenu à féliciter les Pères Oblats pour les concessions qu'ils ont accepté de faire afin d'aider à la promotion culturelle de la population francophone du Manitoba. "Ce n'est pas la première fois que les Pères Oblats posent de tels gestes, a affirmé M. Desjardins. Ils se sont montrés très généreux en supportant pendant près de cinquante ans le journal "La Liberté et le Patriote" et ils le font encore aujourd'hui."

M. Desjardins faisait cette déclaration à titre de membre du comité spécial que le gouvernement manitobain a chargé d'administrer le fond de $1 million destiné à la construction d'un centre culturel francophone à St-Boniface. Les autres membres du comité sont: le maire Edward Turner, de St-Boniface, le juge Alfred Monnin, M. Gabriel Forest et Me Rhéal Teffaine.

Le comité espère que le premier ministre Schreyer du Manitoba et le Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier pourront présider ensemble à l'inauguration officielle des travaux de construction du prochain centre. D'autres personnalités seront invités à participer à cette cérémonie.

Exemption de taxe

EXEMPTION DE TAXE

Il est désormais assuré que le prochain centre culturel sera exempté de la taxe foncière. Le conseil municipal de St-Boniface a approuvé récemment la requête que le comité spécial lui en avait faite. Selon un porte-parole du comité, le maire Turner a contribué considérablement au succès de cette démarche.

L'architecte est choisi

M. Etienne Gaboury de St-Boniface a été choisi par le comité spécial pour préparer les plans et devis du nouveau centre. Le gymnase et l'aile des classes du Juniorat seront intégrés dans les plans tandis que le vieil édifice sera démoli.

Le comité spécial convoquera dans un avenir très rapproché une rencontre des architectes et des experts en matière de centre culturel afin d'assurer la meilleure collaboration possible entre les deux groupes et de préparer un centre qui répondra efficacement aux besoins de la population franco-manitobaine.

La pêche et le temps

Les indications résultant des conditions atmosphériques sont toujours imprécises, souvent contradictoires. Il est néanmoins possible d'en tirer quelques enseignements.

Ciel. Le ciel clair est défavorable; le temps sombre ou légèrement couvert est beaucoup plus recommandable.

Vent. Son influence varie avec les régions. Le vent violent est toujours mauvais, quelle que soit sa direction. L'absence totale de vent est également mauvaise, surtout l'été. Le vent soufflant vers l'aval apporte une gêne dans les manoeuvres, car il réduit le parcours de la ligne; le vent contraire est d'effet inverse.

Si le vent change brusquement de direction, c'est un bien mauvais signe.

Les vents les plus mauvais sont ceux du nord-est et du sud-est par grand soleil.

Le vent le meilleur est celui du sud-ouest, surtout s'il est à peine perceptible.

Pression atmosphérique. Les variations du baromètre sont à surveiller. Si elles sont brutales, en hausse ou en baisse, elles sont très mauvaises, et les poissons les pressentent en faisant montre d'inappétence. Les variations lentes sont sans influence notable.

L'orage fait cesser les touches dès les premiers éclairs. Quand il est terminé, les poissons reprennent leur activité normale.

Température. La température extérieure ne touche pas le milieu aquatique et seule compte la température de l'eau. La température extérieure n'a sur cette dernière qu'une très lente influence. Si donc la température de l'eau varie brutalement, ne montrant même qu'un écart minime (1 ou 2o c) en hausse comme en baisse, le poisson, alarmé, cesse de mordre. Il faudrait attendre parfois plusieurs jours pour que tout soit stabilisé et reprenne un cours normal.

La température de l'eau présente des différences suivant qu'elle est prise sur les grands fonds ou à la surface.

Eau. L'eau louche est la meilleure; l'eau très trouble ou très claire n'est pas favorable. Les variations du niveau des eaux, montée ou baisse brutale, ont une influence très défavorable.

Pluie. Une pluie chaude, douce et régulière est souvent très bonne. Une grosse pluie d'orage fait cesser les touches, mais celles-ci reprennent dès que cette pluie prend fin.

Brouillard. Le brouillard épais est toujours mauvais; il n'en est pas de même du petit brouillard léger des matinées d'été.

Lune. Elle a une grosse influence, comme cela est expliqué par les Tables solunaires.

Une règle simple, mais empirique, permet de prédire le temps par l'observation de la lunaison.

Le temps moyen probable qu'il fera au cours d'une lunaison est 8 fois sur 10 le même que celui du 4e jour à partir de la nouvelle lune, si le temps de ce 4e jour est identique à celui du 5e, et 9 fois sur 10 il est celui du 5e si celui de ce 5e est semblable à celui du 6e.